

EN :
**L'Algérie participera
à la coupe arabe au Qatar**

P.12



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

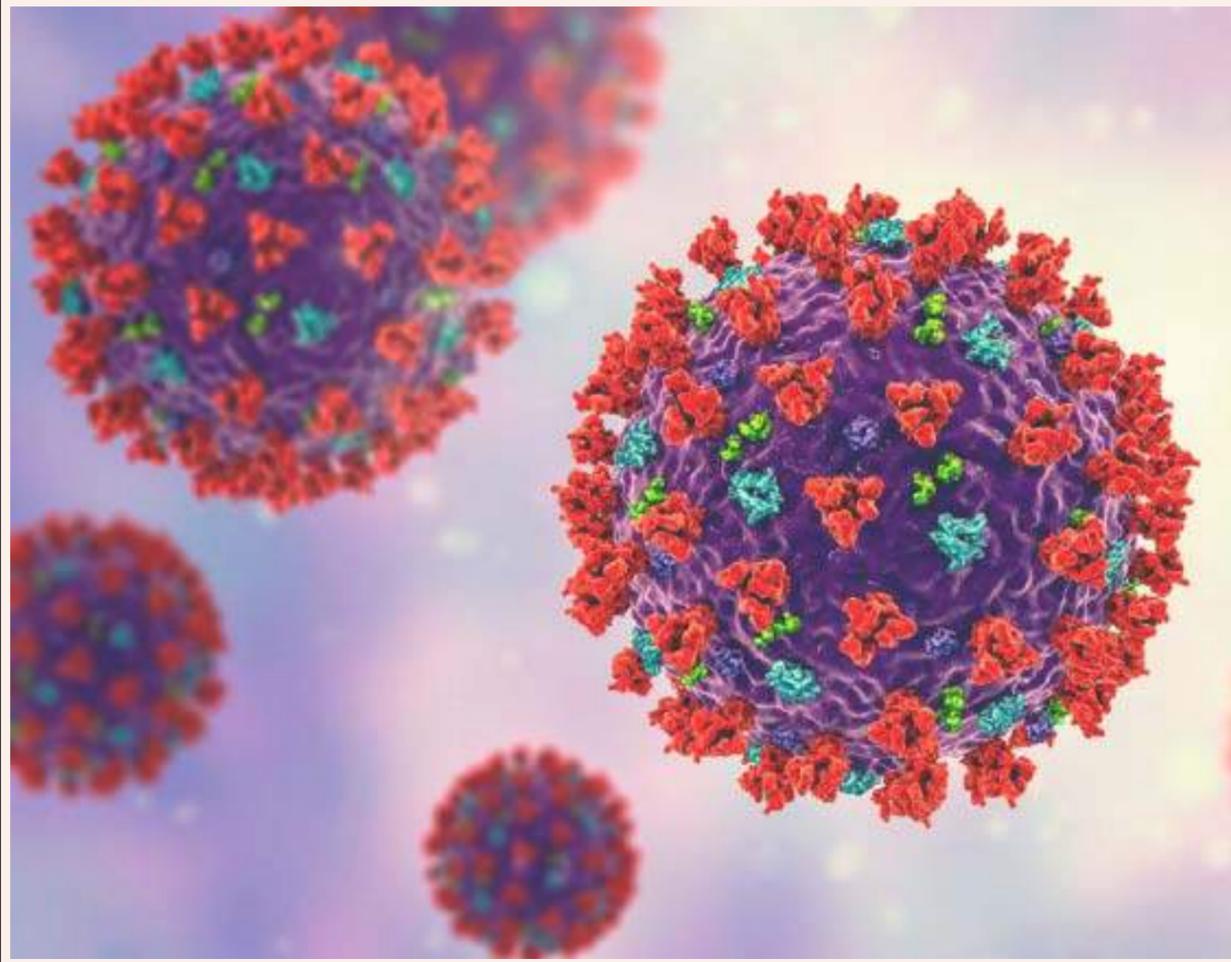
N°2989 Mercredi 21 Avril 2021 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

**Nous informons nos
fidèles lecteurs et
lectrices de l'ouverture
d'un site web.**

Veillez le consulter au :
www.seybouseimes.dz

ANNABA / CORONAVIRUS
**Relâchement total des mesures
préventives contre la Covid-19**

P.06



CORONAVIRUS



**La vaccination, début
mai, pour les personnes
inscrites sur la
plate-forme numérique**

P.03

ÉDUCATION



**Retrait des
convocations pour les
examens de 5^{ème} AP,
BEM et BAC à partir de
mai prochain**

P.03



ANNABA / Exploitation des enfants
**Des enfants forcés par leurs
parents aux petits métiers
de la débrouille**

P.06

LÉGISLATIVES : Une véritable épreuve pour la classe politique et une opportunité pour le changement

Les contours du paysage électoral des législatives du 12 juin prochain commencent à se dessiner avec l'adhésion de plusieurs partis politiques, toutes obédiences confondues, à ce processus qu'ils considèrent comme une véritable épreuve pour la classe politique et une opportunité aux électeurs pour opérer le changement et élire un nouveau Parlement à la hauteur des aspirations populaires.

Placé sous le thème du "Changement", cette échéance électorale assure des garanties grâce auxquelles la voix du peuple est le facteur déterminant qui permettra d'élire les candidats engagés dans ces élections et d'ouvrir la porte aux plus méritants pour accéder au Parlement et constituer une nouvelle assemblée élue.

La décision du président de la République d'accorder aux jeunes toutes les facilitations pour prendre part à ce rendez-vous électoral en est une autre preuve qui esquisse dorénavant les prochains traits de la chambre basse du Parlement et amènera les partis à ouvrir la voie à cette catégorie, appelée à prendre les choses en main et être le principal variable dans l'équation de la stabilité et du développement.

Quelque cinquante partis ont manifesté leur disposition à prendre part à cette échéance, tels que le Mouvement El Bina dont le président Abdelkader Bengrina avait appelé "à ce que les prochaines élections législatives soient un gage pour le changement et la réforme" et "une opportunité pour regagner la confiance perdue".

M.Bengrina a insisté sur l'importance de garantir la régularité et la transparence des élections à même "de rétablir la confiance du peuple en son Etat et de le mobiliser pour édifier l'Algérie de demain, une Algérie de la liberté, de la dignité, de la justice sociale et



du développement".

De son côté, le parti du Front El Moustakbal n'hésitera pas à participer à ces élections. A cet effet, le président du Parti, Abdelaziz Belaïd a déclaré : "Nous avons une grande confiance dans les électeurs pour choisir les listes de notre parti et nos représentants qui ne manquent pas de crédibilité. Nous avons également un programme ambitieux permettant de mener le pays à bon port".

Par ailleurs, le président du parti du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, s'est dit optimiste que ces échéances aboutissent à une assemblée élue "reposant sur une base populaire solide" ce qui permettra de renforcer le front interne contre les complots ourdis contre l'Algérie".

M.Ghouini a affirmé que la participation de sa formation politique aux prochaines législatives intervient dans le cadre de "son attachement à participer à tous les chantiers d'édification de l'Etat et son appui permanent au projet du président de la République pour l'édification de l'Algérie

nouvelle avec tous les acteurs de la communauté nationale". De son côté, le parti Talaie El Hourriyet participera, avec conviction, aux prochaines élections législatives. Le président du parti par intérim, Abdelkader Saadi, a estimé, dans ce cadre, que ces élections étaient "le meilleur moyen pour sortir de la crise (...) et protéger l'Etat national contre tout effondrement".

Par ailleurs, le parti du Front de libération nationale (FLN) a qualifié les prochaines élections législatives de "véritable épreuve" pour sa capacité à entrer dans la compétition politique, à la lumière d'un nouveau système juridique et constitutionnel.

Le secrétaire général du parti du FLN, Abou El Fadhl Baadji, a fait savoir que la prochaine échéance était porteuse pour le parti "d'une série d'enjeux populaires, politiques et organisationnels", réaffirmant son engagement d'élaborer des listes électorales répondant aux aspirations du peuple et à sa volonté de parvenir à des institutions élues avec une nouvelle génération.

Pour le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, les prochaines élections législatives constituent pour sa formation politique "un tournant démocratique et une nouvelle voie", notamment à la lumière des mutations profondes et des conditions géopolitiques que connaît la région entourant l'Algérie, lesquelles exigent "de faire preuve de vigilance et l'examen des mécanismes permettant de préserver la cohésion nationale et la mise en place d'institutions constitutionnelles".

De son côté, la présidente du parti Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a annoncé la participation de son parti avec de «nouveaux visages» dans le but de consacrer la rupture avec les anciennes pratiques.

Pour sa part, le parti Jil Jadid a qualifié l'acte de voter de "solution naturelle" aux crises politiques ainsi qu'au "retour à la légitimité".

La liste des participants comporte également le Mouvement de la société pour

la paix (MSP) qui annoncé sa participation aux prochaines législatives étant "une opportunité de changement et de réforme réelle des institutions de l'Etat", en voulant pour preuves l'existence "d'indicateurs positifs de changement".

Le MSP a affirmé par le biais de son président, Abderrazak Makri que «l'ère de la distribution des quotas est révolue et le Mouvement de la société pour la paix a ouvert la porte à des citoyens non-adhérents au parti pour se présenter sur ses listes», relevant en outre que sa formation politique aspire à "devenir un véritable partenaire au sein du gouvernement".

Pour rappel, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), avait fait état récemment de 1755 listes de partis politiques agréés et 2898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin 2021. Le nombre de dossiers de candidature a atteint 1739 dossiers retirés par 54 partis et 2273 candidats indépendants.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Coronavirus : La vaccination, début mai, pour les personnes inscrites sur la plate-forme numérique

La vaccination, pour les personnes inscrites sur la plate-forme numérique lancée par le ministère de la Santé, débutera fin avril ou début mai, a indiqué mardi le Pr Rahal, membre du Comité scientifique en charge de la Pandémie.

S'exprimant mardi sur les ondes de la radio, il a encore assuré que «la vaccination se poursuit progressivement selon le programme établi, malgré la violente campagne déclenchée sur les réseaux sociaux sur un soi-disant inefficacité de l'opération».

Cette opération vaccinale qui connaîtra, d'après lui, une accélération avec l'arrivée, la fin du mois d'avril de nouvelles doses de vaccins, dans le cadre des accords passés par l'Algérie avec différents laboratoires.

A sujet de l'immunité collective



que l'Algérie aurait atteint au vu du faible niveau de circulation du virus, l'invité de la radio nationale reste assez sceptique, jugeant qu'il n'existe pas de preuve scientifique pour appuyer cette affirmation.

Le Pr Rahal reconnaît que les citoyens manifestent une défiance à l'égard du vaccin AstraZeneca, en raison de la polémique qu'il a suscitée actuellement en Europe, mais indique à ce propos que parmi toutes les personnes vaccinées aucune n'a manifesté d'effet secondaire.

Examens de 5^{ème} AP, BEM et BAC : Retrait des convocations à partir de mai prochain



Les candidats aux trois examens nationaux (fin de cycle primaire, BEM et Baccalauréat) ainsi que les candidats libres inscrits pour les examens de fin de cycle moyen et baccalauréat, session 2021, pourront retirer leurs convocations à partir de mai prochain, indique lundi le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. Pour ce faire, le ministère informe que le processus de retrait des convocations se fait à partir de

la plateforme numérique, de l'espace des tuteurs et des sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) selon la période arrêtée pour chacun de ces examens:

-Examen de fin de cycle primaire (<https://cinq.onec.dz>) du 4 mai au 2 juin 2021

-Examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) (<https://bem.onec.dz>) du 16 mai au 17 juin 2021

-Examen de Baccalauréat (<https://bac.onec.dz>) du 16 mai au 24 juin 2021

du 16 mai au 24 juin 2021

S'agissant des candidats libres, le ministère souligne que ces derniers pourront retirer leurs convocations à partir des sites de l'ONEC:

-Examen de fin du Brevet d'enseignement moyen (<https://bem.onec.dz>) du 16 mai au 17 juin

-Examen de Baccalauréat (<https://bac.onec.dz>) du 16 mai au 24 juin 2021.

Sûreté de la Wilaya d'Alger : Démantèlement d'une organisation chargée de confectionner des banderoles pour les marches du Hirak

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une bande criminelle composée de huit membres chargés de confectionner des banderoles de propagande, en prévision de la marche du vendredi, selon un communiqué.

Agés entre 26 et 63 ans, les membres de cette bande agissaient sous couvert d'une association culturelle non agréée, ayant pignon sur rue à Bab El Oued et bénéficiant d'un financement étranger, ajoute la même source.

Outre la confection des banderoles dont le nombre est estimé à 677, la bande en question préparait également un film documentaire sur le Hirak, ajoute la même source,



selon laquelle cette même bande dispose de moyens techniques sophistiqués et importants dont une caméra numérique, deux téléphones portables, sept unités centrales, douze imprimantes et trois scanners.

Les membres de la bande, selon la même source policière, auraient reconnu avoir acquis leur matériel grâce au soutien financier «d'une représentation diplomatique d'un grand pays à Alger».

Cour d'Alger : La demande de libération provisoire de Said Bouteflika rejetée

De nouveaux chefs de Sûreté des wilayas de Ain Defla, de Blida, de Mostaganem et de Jijel ont été installés dimanche dernier, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Il s'agit «du Contrôleur de police Badaoui Ali pour la wilaya de Ain Defla, du Commissaire divisionnaire Berghouti Abdelhakim pour la wilaya de Blida, du Commissaire divisionnaire Ben Abdelmalek Hamid pour la wilaya de Mostaganem et du Commissaire divisionnaire Derar Abdelghani pour la wilaya de Jijel», précise la même source.

Concernant les nouvelles wilayas, il a été procédé à l'installation du Commissaire



divisionnaire Bensafia HaKim, en qualité de nouveau chef de Sûreté de la wilaya d'El Menia et du Commissaire divisionnaire Chala Rachid, comme nouveau chef de Sûreté de la wilaya de Beni Abbès.

COMMERCE :

Intensifier les opérations de contrôle pour faire face aux spéculateurs

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, lundi en visio-conférence, une réunion avec les directeurs régionaux et de wilayas du Commerce à travers les 58 wilayas, lors de laquelle il a donné des instructions à l'effet d'intensifier les opérations de contrôle et de lutter contre les spéculateurs, indique un communiqué du ministère. La réunion a été consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché pendant le mois

de Ramadhan et de la hausse de certains prix de produits agricoles en dehors de la saison de cueillette, précise la même source. A l'occasion, le ministre a donné "des instructions fermes à l'effet d'intervenir avec une extrême rigueur, de multiplier les opérations de contrôle et de faire face aux spéculateurs, qui recourent au stockage des marchandises pour créer la pénurie et augmenter les prix". Le ministre a souligné, dans ce

sens, "l'impérative coopération" avec les différents services de sécurité, Police et Gendarmerie, pour venir à bout de ces pratiques illégales et immorales, notamment durant le Ramadhan. Dans le même contexte, M. Rezig a appelé à la coordination avec le reste des services agricoles et les offices de régulation y relevant pour suivre l'approvisionnement des marchés, notamment de gros, en récoltes stockées au niveau de ces Offices.



HADJ BOULANOUAR :

"Certains produits ont connu des hausses entre 60 et 80%"

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a évoqué lundi les hausses vertigineuses qui ont touché la plupart des produits, en cette première semaine du mois de Ramadhan, estimant que certains produits de consommation, notamment les légumes et les viandes blanches, ont enregistré des augmentations oscillant entre 60% et 80 %.



Cette hausse des prix est due, selon M. Boulouar, aux mauvaises conditions climatiques qui ont empêché la récolte de la production, notamment la pomme de terre, d'où la perturbation dans l'approvisionnement des marchés de gros.

"Les prix seront revus à la baisse durant la deuxième semaine du mois sacré, notamment ceux des produits agricoles, vu l'amélioration des conditions météorologiques", a-t-il rassuré. S'agissant de la disponibilité des produits agricoles durant

le mois sacré, le président de l'ANCA a indiqué que 300.000 tonnes de fruits et légumes et 25.000 tonnes de viandes rouges et blanches ont été commercialisées durant la première semaine". Près de 600 marchés de

proximité et foires sont organisés durant le mois de Ramadhan, à travers le territoire national en vue de permettre aux citoyens "d'acquérir plusieurs produits au prix d'usine", a ajouté M. Boulouar. Le président de l'ANCA a estimé la nécessaire mise en place d'un plan national d'accompagnement des producteurs agricoles pour satisfaire les besoins du marché et éviter la pénurie et la hausse des prix. Lors d'une conférence sur "la rationalisation de la consommation durant le mois du ramadhan", M. Boulouar a précisé que "l'Algérie ne dispose pas actuellement d'un programme agricole à même de garantir la stabilité

de l'approvisionnement, outre l'absence d'un plan national d'accompagnement des agriculteurs et producteurs des différents produits essentiels, à l'instar des viandes blanches". "L'absence de ce plan entrainera forcément une fluctuation des prix, si la demande est supérieure à l'offre pour une raison ou une autre", a-t-il souligné, considérant que "la stabilité de l'approvisionnement assurera certainement une stabilité des prix". M. Boulouar, qui insiste sur l'impératif d'une stabilisation de la valeur de la monnaie nationale, considère qu'"on ne peut réaliser un développement économique et garantir la stabilité des prix sans veiller à la réévaluation du dinar".

Poursuite du recensement des zones d'ombre à l'échelle nationale

Le Chargé de mission à la présidence de la République, Brahim Merad, a indiqué lundi à Blida que l'opération de recensement des zones d'ombre, à travers différentes wilayas, se poursuivait, en application des instructions du président de la République. "A ce jour, nous avons recensé 15.044 zones d'ombre abritant huit millions d'âmes, et les opérations de recensement de ces zones d'ombre à travers la totalité des wilayas, se poursuit toujours", a déclaré Brahim Merad, en marge de l'inspection de projets de développement en cours de réalisation, au niveau d'un nombre de zones reculées de

Blida. Il a signalé la tenue, après le parachèvement de cette opération de recensement, d'une "rencontre avec les représentants de la presse nationale pour les informer de toutes les nouveautés concernant ce dossier, dont le suivi est assuré par le président de la République en personne", a-t-il affirmé. S'agissant des critères fixés pour le classement de ces zones, le même responsable a soutenu que "toute région dénuée des moindres conditions de vie et accusant un manque en routes, en voies d'accès, et en matière de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz, et d'alimentation en eau potable



(AEP) sera classée zone d'ombre", a-t-il fait savoir. Le Chargé de mission à la présidence de la République a, par ailleurs, souligné

l'inscription de sa visite à Blida au titre de la série de visites effectuées, par lui, dans différentes wilayas, en vue de "prendre contact

avec les populations de ces régions, écouter leurs doléances et les rassurer quant à la détermination de l'Etat à changer, au mieux, leurs conditions de vie", a-t-il indiqué. A l'entame de sa visite, M. Merad a suivi un exposé sur le premier bilan de la wilaya concernant la prise en charge des zones d'ombre à son niveau au nombre de 383, outre un exposé des projets programmés pour l'amélioration des conditions de vie des populations de ces zones. Il s'est, par la suite, rendu au niveau d'un nombre de ces zones, dans les communes de Blida, Ben Khelil et Boufarik.

Un plan national d'accompagnement des agriculteurs pour éviter la pénurie

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessaire mise en place d'un plan national d'accompagnement des producteurs agricoles pour satisfaire les besoins du marché et éviter la pénurie et la hausse des prix.

Lors d'une conférence sur «la rationalisation de la consommation durant le mois du ramadhan», M. Boulenouar a précisé que «l'Algérie ne dispose pas actuellement d'un programme agricole à même de garantir la stabilité de l'approvisionnement, outre l'absence d'un plan national d'accompagnement des agriculteurs et producteurs des différents produits essentiels, à l'instar des viandes blanches».

«L'absence de ce plan entrainera forcément une fluctuation des prix, si la demande est supérieure à l'offre pour une raison ou une autre», a-t-il souligné, considérant que «la stabilité de l'approvisionnement assurera certainement une stabilité des prix».

M. Boulenouar, qui insiste sur l'impératif d'une stabilisation de la valeur de la monnaie nationale, considère qu'«on ne peut réaliser un développement économique et garantir la stabilité des prix sans veiller à la réévaluation du dinar». Il a, dans ce sens, évoqué la flambée des prix des produits de consommation, notamment les légumes et les viandes blanches durant la première semaine du ramadhan, certains produits ayant enregistré des augmentations oscillant entre 60% et 80 %.



Cette hausse des prix est due, selon M. Boulenouar, aux mauvaises conditions climatiques qui ont empêché la récolte de la production, notamment la pomme de terre, d'où la perturbation dans l'approvisionnement des marchés de gros.

«Les prix seront revus à la baisse durant la deuxième semaine du mois sacré, notamment ceux des produits agricoles, vu

l'amélioration des conditions météorologiques», a-t-il rassuré. S'agissant de la disponibilité des produits agricoles durant le mois sacré, le président de l'ANCA a indiqué que 300.000 tonnes de fruits et légumes et 25.000 tonnes de viandes rouges et blanches ont été commercialisées durant la première semaine.

Près de 600 marchés de proximité et foires sont organisés durant

le mois de Ramadhan, à travers le territoire national en vue de permettre aux citoyens «d'acquérir plusieurs produits au prix d'usine», a ajouté M. Boulenouar.

Concernant la hausse des prix des viandes, en dépit de l'autorisation de l'importation, le président de la commission nationale des distributeurs des viandes, Merouane Khir a expliqué ce

phénomène par «l'absence de la concurrence» sur le marché, arguant que «les autorisations d'importation des viandes rouges congelées ont été accordées aux mêmes opérateurs économiques qui importent les bétails vivants». Pour sa part, le président de la Fédération algérienne des Consommateurs (FAC), Zaki Hariz a souligné l'importance pour les pouvoirs publics de veiller à l'amélioration de la situation du marché, à travers l'adoption de mesures proactives et l'élaboration d'un plan prévisionnel de l'évolution de la demande par région et des moyens disponibles pour la satisfaire à partir de la production nationale.

Deux campagnes nationales de sensibilisation au gaspillage et à l'importance de réduire la consommation de sel et de sucre

La rencontre a été ponctuée par l'annonce de deux campagnes nationales de sensibilisation au gaspillage et à la réduction de la consommation du sel et du sucre dans les produits alimentaires, organisées par ladite Association en coopération avec les Directions du commerce à travers le pays, et les organisations de protection du consommateur.

Selon les chiffres avancés, l'Algérien consomme 42 kg de sucre par an, ce qui dépasse de loin la moyenne mondiale fixée à 25 kg/an.

L'Association avait proposé au ministère du Commerce d'amener les producteurs de café à respecter une dose raisonnable du sucre ajouté, le taux ajouté actuellement étant de 7%», a-t-il fait savoir.

Energie :

M. Arkab reçoit le Pdg du groupe français Total

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, le PDG du Groupe Total, Patrick Pouyanné, avec lequel il a évoqué les perspectives de collaboration entre le groupe Total et Sonatrach dans des projets structurants en Algérie. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont passé en revue, lors de cet entretien qui s'est déroulé au siège du ministère, les relations entre le Groupe Total et le Groupe Sonatrach, notamment dans les domaines gaziers ainsi que les perspectives de collaboration

entre les deux Groupes dans des projets structurants en Algérie. Les deux parties ont également abordé «les projets futurs à réaliser dans le gaz naturel liquéfié (GNL), les énergies renouvelables, le stockage d'énergie et la pétrochimie, notamment le projet polypropylène qui connaît un état d'avancement significatif», a précisé le communiqué. A cet effet, les deux parties ont réaffirmé leur volonté à œuvre au renforcement du partenariat entre les entreprises Sonatrach et Total, a-t-on souligné de même source. (Avec APS)



ANNABA / CORONAVIRUS

**A Annaba et dans toute l'Algérie
Un relâchement criard...Allons-nous vers une troisième vague ?**

Tayeb Zgaoula

A Annaba, comme un peu partout ailleurs, dans le pays on assiste ces derniers temps à un relâchement total des mesures préventives contre la Covid-19, au moment même où le nombre de cas des contaminés par les virus nigérian et Anglais a tendance à augmenter. Une situation à laquelle, les spécialistes de la médecine s'inquiètent et s'interrogent sur cette menace de la pandémie à l'effet variant. En effet pour le directeur des activités médicales et paramédicale au centre hospitalier Universitaire Mustapha Pacha le Pr Rachid Belhadj a indiqué



"il n'y a pas de rebond, on n'est pas dans une situation de panique, on sait que beaucoup d'Algériens ont été atteints de la covid-19 ce qui est évident, ils ont acquis une immunité " a-t-il estimé à la radio nationale. Cet avis n'est pas évidemment partagé par le Pr Mustapha Khiati

président du Forum lui, il estime qu'on ne peut parler de l'immunité collective acquise sur ce point précis. Ce même spécialiste a expliqué "que seule une étude avec des anticorps neutralisants à valeur prédictive nous donne une idée sur l'immunité de groupe

et aussi que les scientifiques doivent apporter la preuve pour l'affirmer" a-t-il souligné. En statistique et en épidémiologie, la valeur prédictive (VP) d'un test est la probabilité qu'une condition soit présente en fonction du résultat de ce test. Le test doit être dichotomique, c'est-à-dire qu'il ne peut donner que deux résultats différents. La valeur prédictive positive est la probabilité que la condition soit présente lorsque le test est positif. La valeur prédictive négative est la probabilité que la condition ne soit pas présente lorsque le test est négatif. Ainsi à travers les déclarations des spécialistes

en la matière, rien ne nous dit encore que les risques d'un rebond de la pandémie n'est pas à écarter d'autant plus que le virus de la covid-19 et les variants sont toujours parmi nous, d'ailleurs ce qui se passe actuellement dans d'autres pays voisins et d'outre mers doit inciter les citoyens Algériens d'une manière générale à rester vigilant. Preuve en est, l'Union Européenne a dans le programme des nations unies pour le développement en Algérie (PNUD) a appelé le pays à un partenariat avec la société civile pour la lutte contre la pandémie, d'où la nécessité de respecter les mesures préventives du protocole sanitaire.

ANNABA / EL BOUNI

Un nouveau marché de proximité de 80 box s'ouvre aux habitants de Bouzaaroura

Tayeb Zgaoula

La commune d'El Bouni à forte densité de population où le commerce informel a pris depuis quelques années une proportion alarmante, notamment dans certaines agglomérations névralgiques de cette

agglomération à l'exemple de la cité Bouzaaroura où tout se vend et tout s'achète sans contrôle et sans respect des règles les plus élémentaires, un lieu devenu une véritable menace pour la circulation routière et les citoyens. Aujourd'hui, les marchands qui activent irrégulièrement

vont pouvoir ainsi travailler dans la légalité auprès des services de la commune et de l'état avec l'ouverture d'un nouveau marché comprenant 80 box destinés aux bénéficiaires répondant aux critères des dossiers retenus par la commission spécialisée d'attribution.



ANNABA / EXPLOITATION DES ENFANTS

**Un phénomène qui prend de l'ampleur
Des enfants forcés par leurs parents aux petits métiers de la débrouille**

Imen Boulmaiz

Depuis le début du mois de Ramadhan, le travail des enfants s'est spectaculairement manifesté par l'envoi de ces derniers dans la rue pour vendre des feuilles de "bourek"(wrak), de la coriandre, du persil, ainsi qu'un tas de choses. Certains enfants font carrément du porte-à-porte pour proposer aux ménages leurs produits en contre partie de quelques dinars. En effet, le travail des enfants prend de l'ampleur à Annaba durant le mois de



Ramadhan. Si ce phénomène n'est un secret pour personne, le nombre de chérubins qui investissent les marchés populaires depuis le début du

mois de Ramadhan connaît une hausse inquiétante. Sur les trottoirs, des bambins crient de toute leur force pour vanter aux jeûneurs la qualité

des feuilles de "bourek" qu'ils vendent. À la maison, leurs mères s'affairent quotidiennement à préparer ces feuillets de Bourek, très prisés en ce mois de jeûne. Certains enfants, proposent fruits de saison également très consommés. Le souci d'aider leurs familles se lit sur le visage de ces gamins, à la merci d'un contexte social préoccupant. Certains parlent du désir de gagner de l'argent pour s'acheter des «vêtements de luxe» à la fête de l'aïd, d'autres évoquent des contraintes familiales.

Mais une partie des jeunes commerçants semble travailler pour des réseaux douteux, qui abusent de leur innocence pour fructifier leur commerce. Conscients de cette situation beaucoup de passants s'arrêtent devant ces étals pour s'y approvisionner, même s'ils n'ont pas vraiment besoin des produits achetés, attirés surtout par le regard intense de ces commerçants en herbe, un regard où l'enfance a cédé place à des soucis beaucoup trop lourds pour leurs fragiles épaules.

ANNABA / ECOLOGIE

Les jeunes de Green Bike à pied d'œuvre Pas moins de 250 sacs de déchets remplis depuis les plages

Imen.BOULMAIZ

Sur initiative de l'association de « Green Bike » et des bénévoles, une campagne de nettoyage a été organisée depuis le début du mois de Ramadhan, sur tout le littoral de la ville d'Annaba, les volontaires ont procédé notamment au nettoyage des abords de la cote pollués et



des déchets ménagers. Ces plages sont souvent dans un état lamentable. Outre les déchets ménagers et autres

détritus hétéroclites, des centaines de bouteilles en plastique ou des canettes en métaux sur le sable. Cette action qui se poursuit a atteint un record de ramassage de 250 sacs de déchets depuis le début du mois de Ramadhan. Cette initiative, vise à sensibiliser la population appelée à contribuer par

des actes de bénévoles pour la préservation des espaces verts et endroits publics de sorte à préserver l'environnement. Il est impératif, que les habitants et même les visiteurs durant la période estivale fassent preuve de plus de civisme et apprennent à jeter leurs déchets dans les poubelles mises à leur disposition.

Green Bike qui signifie vélo vert, est un club qui œuvre pour une vie saine et un environnement propre. Les membres, amateurs de vélo, font de chaque sortie une action citoyenne en remplissant un sac de déchets. Au fil des jours, les opérations Green Bike devient virale sur les réseaux sociaux.

EL HADJAR / CADRE DE VIE

Les occupants du bidonville de « Beni Lahmer » lancent un appel de détresse

Sarah Yahia

Les occupants du bidonville de la cité « Beni Lahmer » de la commune d'El Hadjar interpellent les autorités locales à leur tête le premier responsable de l'exécutif, et ce, afin de trouver une solution urgente à leur problème. En effet, ces habitants vivent dans des conditions déplorables, un calvaire qui date depuis plus

de 14 années, sans les moindres commodités d'une vie digne. Selon des témoignages et des informations recueillies sur place, ces habitants vivent un véritable calvaire, ils occupent des logements de fortune (fawdaoui) réalisés avec les moyens du bord, les habitations manquent de conduites d'évacuation des eaux usées, d'eau potable, d'électricité et de sanitaires.

Des conditions catastrophiques et extrêmement déplorables» s'est exprimé un des citoyens. Les plaignants avaient à maintes reprises lancées des signes de détresse au chef de l'exécutif de la wilaya, dans le but de pouvoir disposer de logements décentes mais en vain, aucun programme urbain n'a été enregistré et leur situation demeure la même depuis des années.

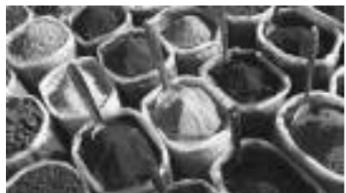


ANNABA / SANTE

Des épices frelatées vendues sur les marchés, danger mortel !

Sarah Yahia

Poivre, safran, curry, Ras Elhanout..., les épices revêtent une importance toute particulière dans les ménages Annabi, en ce mois de ramadhan afin de concocter les plats de cuisine et leur donner plus de saveur. En effet, l'Association de protection et d'orientation des consommateurs (APOCE)



met en garde, encore une fois, à l'occasion de ce mois de Ramadhan où la consommation des épices est en hausse, contre les produits frelatés, surtout si elles sont présentées en

vrac : de nombreux mélanges frelatés, associés aux épices représentent un véritable danger pour la santé du citoyen. Par ailleurs la répression des fraudes aussi pointe la forte hausse des arnaques, la qualité des épices ne serait pas toujours au rendez-vous et les fabricants tricheraient en utilisant des subterfuges pour faire plus de profits. Pour les

clients, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver : « Je fais attention quand c'est marqué. Mais quand il n'y a rien de marqué, il faut faire confiance aux vendeurs », témoigne un client. « Des professionnels du secteur nous ont fait part des agissements de certains producteurs non scrupuleux qui mélangeraient certaines épices avec de la

poudre de brique et du sable noir broyés. Le pire, c'est que le consommateur ne peut s'en rendre compte », fait savoir le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi. A ce titre, L'Apoce recommande de ne pas acheter les épices que chez les superettes ou les commerces d'alimentation générale de bonne réputation et il faut s'assurer que

OUM EL BOUAGHI

Une étudiante agressée à l'arme blanche

Une jeune étudiante a été agressée aujourd'hui à l'arme blanche dans la ville d'Oum El Bouaghi. La jeune fille a subi un coup de poignard qui lui a causé de sérieuses blessures. L'auteur de cette ignoble agression a été identifié et arrêté par les éléments de la police. La victime, qui répond aux initiales B.M, a été surprise par son agresseur. La jeune fille descendait d'un bus de

transport universitaire, quand un jeune individu qui portait une arme blanche s'est rué vers elle, et lui a planté le couteau dans le corps. Si nous ignorons encore l'identité de l'agresseur et son probable lien avec la jeune étudiante, selon nos sources, la victime serait une jeune fille âgée de 20 ans, qui est étudiante en 2ème année littérature arabe au sein de l'université d'Oum El Bouaghi. Suite à cette lâche agression, la



jeune fille a été transportée en toute urgence vers l'hôpital « Ibn Sina » d'Oum El Bouaghi. La victime se trouve actuellement dans un état très critique. Elle souffre notamment d'une sévère hémorragie qui est due à

l'agression.

Les éléments de la police de la wilaya d'Oum El Bouaghi, aussitôt alertés, se sont déplacés sur les lieux de cette sordide agression. Les policiers ont pu identifier et arrêter le mis en cause. L'individu qui est suspecté d'avoir asséné un coup de couteau à la jeune fille a été conduit par les policiers vers le commissariat central. Une enquête a été ouverte dans cette affaire.

Il y a quelques jours, au niveau de la wilaya de Tébessa, et plus exactement devant le centre universitaire, une jeune fille a failli être kidnappée par un inconnu. C'est grâce à une patrouille de la police qui est passée par hasard que la jeune étudiante, qui était en train d'être trainée par les cheveux, a pu échapper à son ravisseur. Ce dernier a été encerclé puis arrêté.

ALGER :

Il égorge sa femme pour des soupçons de « sorcellerie »

Le tribunal de Dar El Baida à Alger a rendu son verdict dans une affaire des plus macabres. Le rapport de l'autopsie a révélé une violence inouïe, et le juge a prononcé 20 ans de prison à l'encontre du mis en cause qui a nié les faits, et qui a soutenu que sa femme s'est donnée la mort toute seule, dans le cadre d'un « rituel de sorcellerie » ; selon algerie360.

Les faits de cette sordide histoire remontent au mois de juillet dernier, selon le journal arabophone Echourouk, qui rapporte que le crime a eu lieu au niveau de la localité de Bordj Al Bahri, dans la capitale



Alger. Tout a commencé après une violente dispute qui a éclaté entre l'époux et sa femme âgée d'une quarantaine d'années.

Une histoire sordide Le mari accusait sa femme de s'adonner à des pratiques occultes et de réaliser des rituels de sorcellerie avec

l'aide de sa mère et de ses frères. La victime, via ces rituels, essayait d'après le mis en cause, de « le contrôler comme elle le souhaitait ».

Cette dispute a vite fait de tourner au drame. Le mari a commis le crime impardonnable de mettre fin aux jours de sa campagne à l'aide d'un « objet tranchant », comme cela a été indiqué par le médecin légiste. L'homme a égorgé sa femme. L'autopsie a démontré la violence de ce crime.

En effet, selon le rapport du médecin légiste qui a examiné le corps de la victime, cette dernière a été égorgée, mais

le corps présentait également plusieurs blessures dues à des coups de poignard au niveau du cou. La pauvre épouse présentait aussi des traces de strangulation, son corps était partout marqué par plusieurs hématomes et maintes égratignures.

Le mis en cause a nié en bloc toutes les accusations. Il a même affirmé que sa femme s'est suicidée, et que ce suicide avait une relation avec la pratique de la sorcellerie dont il a continué de l'accuser. Tout cela n'avait pas convaincu le juge qui a prononcé contre le mari une peine de 20 ans de prison ferme.

CONSTANTINE:

Réception du tunnel de Djebel Ouahch "durant l'année 2025"

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a affirmé lundi à Constantine, que la réception du tunnel de Djebel Ouahch dont la réhabilitation a été confiée à l'entreprise nationale de travaux publics Cosider, est prévue "durant l'année 2025", selon aps.

S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que la réception du tunnel reste "tributaire de la cadence imprimée aux travaux", louant à cet effet l'expérience algérienne qu'il a jugé "suffisante pour gérer des projets nationaux et résoudre des problèmes complexes liés en particulier au secteur des travaux publics".

Dans ce contexte, le ministre a estimé que l'exemple de Cojaal qui n'a pas pu résoudre le problème

du tunnel de Djebel Ouahch, situé sur les hauteurs de Constantine est "révélateur du fait que le savoir-faire n'est le monopole de personne".

Confiées à l'entreprise Cosider, les travaux de parachèvement d'un linéaire de 450 mètres avancent à un rythme "moyen", selon des explications données sur place par le sous-directeur chargé des travaux au sein de cette entreprise, Rafik Belala, soulignant que les travaux de réhabilitation du tronçon de 140 mètres ayant subi un éboulement sont en cours.

Le même responsable a fait savoir que les taux d'avancement de ces deux projets, ont atteint respectivement 25 et 15 %.

Le lancement de ces deux opérations intervient suite à l'établissement d'une expertise, une investigation et une étude approfondie par une entreprise italienne privée,



spécialisée en géotechnique, et cela afin de permettre une meilleure gestion de ce chantier présentant un danger pour les travailleurs, a expliqué à l'APS le même responsable.

L'opération de réhabilitation de ce tunnel relevant de l'autoroute Est-ouest, lancée en 2017, n'a pas été encore achevée pour de multiples

raisons en rapport notamment avec la complexité du relief constituant un véritable danger pour la main-d'œuvre, a-t-il soutenu, soulignant que quatre (4) bureaux d'étude italiens ont été désignés pour assurer le suivi et le contrôle des travaux parallèlement aux travaux de reconstruction et de confortement engagés.

FAUSSES PROMESSES DE MARIAGE : 600 millions amassés à Sétif



Une maitre-chanteuse a été arrêtée par les éléments de la police de la wilaya de Sétif. La femme âgée d'une quarantaine d'années, promettait à ses victimes de leur trouver un mari. L'arnaqueuse qui opérait au niveau du territoire de

la ville de Sétif, a pu amasser une somme dépassant les 600 millions de centimes, selon algerie360.

La police a pu arrêter cette femme escroc grâce à l'une de ses victimes qui a déposé plainte au niveau du commissariat de Sétif. Cette victime,

une femme célibataire, a déclaré à la police qu'elle s'était faite arnaquer par la mise en cause. Cette dernière lui a promis de lui trouver un mari contre une somme de 100 millions de centimes. La maitre-chanteuse n'a plus donné aucun signe de vie après voir mis la main sur l'argent et les bijoux de sa victime.

Après le dépôt de la plainte, une enquête a été ouverte dans cette affaire par les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Sétif. Les enquêteurs ont traqué les moindres petits indices et ont collecté toutes les informations qui pouvaient mener à cette arnaqueuse professionnelle. Selon le média arabophone Al Bilad, cette femme escroc avait un mode opératoire qui a été qualifié d'« intelligent » par la police qui a pu

quand même identifier la mise en cause et procéder à son arrestation.

L'accusée a été conduite vers le commissariat, et les policiers ont pu lui soutirer des aveux selon lesquels elle a escroqué trois autres victimes. Ces trois autres opérations ont fait gagner à la maitre-chanteuse plus de 500 millions de centimes. Deux des trois victimes attendaient de la mise en cause un mari, la troisième attendait un poste de travail.

Après avoir accompli les procédures judiciaires nécessaires, les éléments de la police judiciaire ont rédigé un PV à l'encontre de l'accusée qui a été présentée par la suite devant le procureur de la république près le tribunal de Sétif.

BISKRA :

Les commerçants protestent contre le confinement partiel

Les mesures de confinement partiel à domicile, de 23 heures jusqu'au lendemain à 4 heures du matin, ont été prorogées pour une durée de 15 jours supplémentaires, dans 09 wilayas, dont la wilaya de Biskra, selon algerie360.

Cette décision n'a pas été du goût des commerçants de cette wilaya concernée par les mesures de confinement partiel à domicile.

En effet, pour le deuxième jour consécutif, les commerçants ont observé un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya pour protester contre cette décision et réclamer une révision et un assouplissement de cette mesure, rapporte nos confrères du journal « Liberté ».

Des dizaines de commerçants sont opposés au confinement nocturne jugé « contre productif », « Nous continuons de subir les effets de ce confinement nocturne qui tarde à être levé, dans une wilaya qui enregistre, depuis un certain temps, de moins en moins de cas de contaminations par le coronavirus », a déclaré un des protestataires au journal « Liberté ».

L'ambassadeur américain à Moscou retourne à Washington « pour consultations »

John Sullivan a toutefois assuré qu'il reviendrait en Russie « dans les prochaines semaines », avant une éventuelle rencontre entre les présidents Biden et Poutine, selon le monde fr.

L'ambassadeur américain en Russie, John Sullivan, retourne aux Etats-Unis « cette semaine » pour des « consultations », sur fond de tensions exacerbées entre les deux rivaux, a annoncé, mardi 20 avril, son ambassade à l'Agence France-Presse (AFP). « Je pense qu'il est important de parler directement avec mes nouveaux collègues de l'administration Biden à Washington de l'état actuel des relations bilatérales entre les Etats-Unis et la Russie », a



déclaré M. Sullivan, cité par sa porte-parole, Rebecca Ross.

M. Sullivan a assuré qu'il « reviendra à Moscou dans les semaines prochaines, avant toute

rencontre entre les présidents Biden et Poutine ».

Moscou avait « recommandé » la semaine dernière à l'ambassadeur américain de

rentrer à Washington pour « y avoir des consultations approfondies et sérieuses ». L'ambassadeur de Russie à Washington, Anatoli Antonov, avait, quant à lui, été rappelé à Moscou dès le 17 mars pour « consultations », après que le président Joe Biden eut qualifié Vladimir Poutine de « tueur ».

Tensions au plus haut

Une rencontre entre Vladimir Poutine et Joe Biden est envisagée depuis la semaine dernière après une proposition en ce sens du président américain, à laquelle la Russie s'est dite ouverte. Selon Moscou, un tel sommet en terrain neutre est « à l'étude ».

Les tensions entre Moscou et Washington sont au plus haut

sur fond de désaccords sur l'Ukraine, autour du sort de l'opposant russe emprisonné Alexeï Navalny et d'accusations d'espionnage, d'ingérence électorale et de cyberattaques imputées à Moscou.

Les Etats-Unis ont adopté jeudi des sanctions supplémentaires visant la Russie, qui impliquent notamment l'expulsion de dix diplomates russes et des restrictions sur l'achat de dette russe pour les banques américaines.

La Russie a répliqué en expulsant dix diplomates américains, en menaçant des fonds et ONG financées par Washington et en interdisant de territoire plusieurs membres du gouvernement de Joe Biden.

En Allemagne, Armin Laschet en bonne voie pour conduire la campagne à droite

Le président de la CDU, probable candidat à la succession d'Angela Merkel, ne suscite guère l'enthousiasme parmi des conservateurs divisés, selon le monde fr.

Le résultat est tombé un peu après minuit, mardi 20 avril. Au terme d'une réunion de plus de six heures, le comité exécutif de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) a décidé de soutenir son président, Armin Laschet, comme candidat à la succession d'Angela Merkel à la chancellerie. Quelques heures plus tôt, le président de l'Union chrétienne-sociale (CSU) bavaroise, Markus Söder, lui

aussi candidat à la candidature, avait déclaré qu'il se rangerait à la décision de la CDU.

A cinq mois des élections législatives du 26 septembre, les conservateurs allemands ont donc enfin un candidat. Mais dans ce rôle, Armin Laschet part avec un gros handicap. Dans son propre parti, plusieurs poids lourds souhaitaient en effet que Markus Söder, beaucoup plus populaire, soit leur chef de file pour la campagne à venir. Lors du vote organisé dans la nuit de lundi à mardi, neuf membres du comité exécutif de la CDU ont ainsi voté pour le dirigeant bavarois, tandis que six se sont abstenus. Avec 31 voix en

faveur de sa candidature, Armin Laschet l'a certes emporté, mais sa victoire est tout sauf un plébiscite.

Un élément explique pourquoi le président de la CDU a eu tant de mal à s'imposer : les enquêtes d'opinion. D'après le dernier baromètre ARD-Deutschlandtrend, publié le 15 avril, seuls 17 % des électeurs de la CDU-CSU le considèrent comme le bon candidat pour mener la bataille des législatives, alors qu'ils sont 72 % de cet avis à propos de Markus Söder. Un autre sondage, réalisé par l'institut INSA et paru dans le quotidien Bild, dimanche, a donné une idée des conséquences



potentielles de leurs différences de popularité sur les intentions de vote : selon cette étude, la CDU-CSU obtiendrait 38 % avec Markus Söder comme

tête d'affiche, mais seulement 27 % avec Armin Laschet. Aux législatives de 2017, les conservateurs avaient recueilli 32,9 % des voix.

Covid-19

B.1.617, le variant indien qui commence à inquiéter les scientifiques

Découvert en octobre 2020 dans le centre de l'Inde, ce variant du coronavirus résulte de quinze mutations d'acides aminés et s'est déjà répandu sur tous les continents, selon le monde fr.

Politiques ou scientifiques, les autorités indiennes démentent toutes que l'envolée actuelle de l'épidémie de Covid-19 observée dans le sous-continent soit due au variant indien du nouveau coronavirus. Il y contribue, mais le manque de données laisse planer un doute sur sa prévalence.

Repéré pour la première fois le 5 octobre 2020 près de Nagpur, la ville située au centre géographique de l'Inde, le « triple mutant », comme l'appellent les médias depuis mardi 20 avril, B.1.617 de son vrai nom, a été retrouvé dans 24 % des échantillons prélevés aux mois de février et mars sur des patients indiens contaminés et ayant fait l'objet d'un séquençage génétique (contre 13 % pour le variant britannique B.1.17), d'après un rapport mis en



ligne jeudi 15 avril par le site outbreak.info, qui s'appuie sur les séquences partagées internationalement dans la base de données GISAID.

« Ces données donnent un aperçu des souches en circulation dans un lieu donné mais le séquençage du SARS-CoV-2 n'étant pas réalisé sur un échantillon aléatoire de mutations, elles n'indiquent pas la véritable prévalence des mutations », prend la précaution de préciser cette source. En réalité, la prévalence du B.1.617 s'établirait autour de 11 % en Inde actuellement. « On le retrouve dans de plus en plus d'échantillons »

« Il a fallu du temps pour comprendre que l'on était en présence d'un véritable variant. On en a eu la confirmation en décembre et, aujourd'hui, il se répand très très vite et on le retrouve dans de plus en plus d'échantillons », admet le généticien Rakesh Mishra, directeur du Centre de biologie moléculaire et cellulaire (CCMB), basé à Hyderabad.

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD : Idriss Déby réélu dès le premier tour, selon les résultats provisoires

Selon les résultats provisoires annoncés lundi soir par la Commission électorale nationale indépendante, le président tchadien Idriss Déby Itno a été réélu dès le premier tour de la présidentielle. Des résultats provisoires sans surprise. Le chef de l'État faisait face à des candidats de l'opposition qui avaient appelé au boycott du scrutin. La Cour suprême proclamera les résultats définitifs le 15 mai.

Les membres de la Ceni

ont donné les résultats provisoires province par province. Presque deux heures de déclaration qui ont été une accumulation de triomphes pour le président sortant.

À 68 ans, dont 31 ans cumulés à la tête du pays, Idriss Déby Itno l'emporte partout et rempile pour un sixième mandat avec 79,32% des suffrages. C'est plus qu'en 2016, où il avait obtenu 61,56%.

Pour le porte-parole du parti au pouvoir, Jean-Bernard Padaré, « le pari

est gagné, les élections se sont déroulées dans le calme et la transparence ». L'ancien Premier ministre Albert Pahimi Padacké arrive en deuxième position avec 10,32%. Suivi de Lydie Beassemda, seule femme en lice avec 3,16% des suffrages exprimés. Les autres candidats sont en dessous de 2%.

« Ce sont des résultats préfabriqués » explique le candidat de l'opposition Brice Mbaimon Guedmabye. « Nous



envisageons de faire des recours » ajoute-t-il. La participation officielle est de 64,81% au niveau nationale. C'était l'enjeu

de ce scrutin. Les poids lourds de l'opposition comme Saleh Kebzabo avaient appelé à boycotter le scrutin.

Nouvelles attaques de l'Armée sahraouie contre des positions des forces d'occupation marocaine

BIR LAHLOU - Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi leurs bombardements quotidiens intenses contre les tranchées des soldats de l'occupant marocain, en menant, lundi, trois violentes attaques, selon le communiqué militaire n159 du ministère sahraoui de la Défense.

Les unités de l'APLS ont bombardé, à deux reprises, des tranchées de forces d'occupation marocaine dans la région de Sebkhah Tnouchad (secteur d'El Mahbes), précise le communiqué qui signale des colonnes de fumées depuis la position ciblée.

Le communiqué du ministère sahraoui de la Défense fait état également de positions bombardées dans la région Aadim Oum Adjeloud (secteur Aousserd) et dans la région d'Adjebilete Elkhadhr (secteur El Kelta) d'où des colonnes de fumées ont été aperçues.

Depuis la violation du cessez-le-feu par les forces marocaines, le 13 novembre 2020, les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, ajoute le communiqué.

Conditions de détention "graves" des palestiniens dans les prisons israéliennes

LE CAIRE - Le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes a mis en garde, dimanche, contre la "gravité" des conditions endurées par les prisonniers palestiniens dans les geôles d'occupation israélienne et la poursuite des violations "flagrantes" de leurs droits, à la lumière de la propagation de la pandémie de Covid-19.

Cité par l'agence palestinienne de presse Wafa, la Ligue des Etats arabes a dénoncé dans un communiqué, l'absence de conditions de santé adéquates à l'intérieur des centres de détention, et également des



outils de protection nécessaires pour empêcher la propagation du nouveau coronavirus.

Elle a appelé les Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève et les institutions internationales concernées,

à poursuivre leur rôle et leurs actions concernant les détenus arabes et palestiniens dans les prisons d'occupation israélienne, et à renforcer leur soutien à l'application des règles du droit international

pour protéger les droits des prisonniers, surtout au cours de la crise épidémique, et les exigences des Conventions de Genève à cet égard.

La Ligue arabe a souligné la nécessité d'une action internationale urgente et de pression pour forcer les autorités d'occupation à respecter les règles du droit international en assurant la protection nécessaire et la libération "immédiate" aux prisonniers, faisant état de quelque 367 détenus ont été testés positifs pour le virus depuis le déclenchement de la pandémie depuis mars 2020.

BIRMANIE:

Face à la répression, l'UE prononce de nouvelles sanctions contre la junte

L'Union européenne a sanctionné lundi dix membres de la junte au pouvoir en Birmanie et deux sociétés qui lui assurent un financement pour condamner la répression violente des manifestations en faveur de la démocratie. Marquant concrètement sa condamnation, l'UE a ajouté à sa liste noire dix nouveaux membres de la junte birmane, que les Européens jugent directement impliqués dans les prises de décision et responsables à ce titre de

l'affaiblissement de l'État de droit en Birmanie. Les deux sociétés sanctionnées sont la Myanmar Economic Holdings Ltd (MEHL) et la Myanmar Economic Corporation (MEC).

Le principe de ces nouvelles sanctions avait été décidé le 22 mars, lorsque les Européens avaient sanctionné onze personnes, dont le général à la tête des putschistes, Min Aung Hlaing. La semaine dernière, la Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle



Bachelet, a dit craindre un conflit généralisé comme en Syrie et exhorté les États à « prendre des mesures

immédiates, décisives et effectives » pour forcer les militaires à mettre fin à la répression.

EN :

L'Algérie participera à la coupe arabe au Qatar

L'équipe nationale A' prendra bien part à la coupe arabe des nations, prévue la fin de l'année au Qatar (du 1^{er} au 18 décembre 2021). La fédération algérienne a confirmé hier via un communiqué, que l'Algérie sera bel et bien présente au Qatar pour ce tournoi qui va regrouper 22 nations arabes. La FAF a tenu à apporter des éclaircissements sur la rumeur qui a enflé durant la journée d'hier sur le probable retrait de l'Algérie de cette compétition. La rumeur serait partie du fait que le désormais ancien président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a décliné l'invitation pour le tirage au sort de la compétition qui intervient après la fin de son mandat.



CRB :

Bouchar prolonge jusqu'en 2023



Sofiane Bouchar prolonge l'aventure avec le CRB. Le défenseur du club algérois est désormais sous contrat jusqu'en 2023. Sofiane Bouchar continue son parcours Belouizdadi. Arrivé à Alger en décembre 2018 en provenance du MC Oran, le défenseur central (27 ans) était en fin de

contrat en décembre 2022. C'est finalement jusqu'en 2023 que Bouchar sera lié avec le CRB, alors que le club algérois continue sa politique de prolongation de ses cadres. Le prochain joueur qui devrait faire l'objet d'une offre de prolongation serait ainsi Sayoud, décisif avec les Rouge et Blanc cette saison.

CRB :

Zoran Manojlovic nommé entraîneur



Après avoir trouvé un accord pour le départ de Franck Dumas, les dirigeants du CRB étaient à la recherche de son successeur. Il s'agira finalement de l'entraîneur serbe Zoran Manojlovic. Fin de la crise au CRB. Dans un communiqué officiel, le club algérois a indiqué que Zoran Manojlovic, entraîneur serbe de 59 ans, est désormais le nouvel entraîneur du club. Il est lié au Chabab

jusqu'à la fin de la présente saison. Manojlovic, qui a débuté sa carrière au Portugal en tant qu'entraîneur assistant, possède une bonne expérience de l'Afrique puisqu'il a déjà entraîné plusieurs équipes en Angola (Sagrada notamment) avant de partir vers le Maroc pour entraîner d'abord le Wydad Casablanca puis le Maghreb Tétouan. Sa dernière expérience en club date de cette année, du côté d'Al Hilal (Soudan).

Florentino Perez répond à ses détracteurs : « Nous faisons la Super League pour sauver le football »

Le président du Real Madrid a défendu son projet de Super League et a assuré que les joueurs ne risquent aucune sanction de l'UEFA.

Florentino Pérez est la figure de proue de la nouvelle Super League. Le président du Real Madrid, en compagnie d'Andrea Agnelli, président de la Juventus, sont ceux qui portent ce projet au grand jour. Le président du Real Madrid a d'ailleurs été élu président de la Super League tandis que son homologue de la Juventus est vice-président de la compétition. Face à l'opposition marquée envers cette nouvelle compétition, Florentino Pérez est sorti du silence. Invité sur le plateau d'El Chiringuito en Espagne, le président du Real Madrid a réalisé un plaidoyer pour convaincre des bienfaits de la Super League.

Je suis dans le football depuis 2000, le football doit évoluer comme tout le reste de la société. Il faut s'adapter aux temps qui courent. Aujourd'hui, le football perd de son intérêt. Les audiences baissent. Les droits TV aussi. Il faut faire quelque chose. La pandémie nous a fait accélérer. Nous sommes tous ruinés. Il fallait savoir pourquoi les jeunes s'intéressent de moins en moins au football. Parce qu'il y a beaucoup de matches, avec moins de qualités, et ont d'autres plateformes pour s'occuper. Nous avons compris que nous devons changer quelque chose pour relancer l'attractivité du



football», a expliqué le président du Real Madrid.

«On travaille depuis plus de deux ans. La situation se dégradait déjà, et la pandémie nous a poussés à accélérer. Les joueurs et les cadres du club ont baissé leur salaire, nous avons vendu des joueurs qui seraient peut-être encore là. On l'annonce maintenant pour pouvoir essayer de lancer ce format dès la saison prochaine. On ne parle pas de n'importe quels clubs. Le football traverse une situation très grave. Le Real Madrid a perdu 100 M€ la saison passée. 300 M€ cette saison. 5 milliards pour tout le football», a ajouté Florentino Pérez.

«Chaque joueur peut être calme parce qu'ils ne seront pas bannis s'ils rejoignent la Super League»

Le président du Real Madrid insiste, la réforme de la C1 n'est pas bonne et de toute façon, les clubs ont besoin de changement dès maintenant : «Quand tu n'as pas de revenus, outre les droits TV, la seule manière de les augmenter est de réaliser des matches compétitifs, pour les fans du monde entier. Au lieu de la Champions, si nous créons une Superligue, nous pourrions retrouver les revenus perdus. Avec les revenus de la Champions en l'état, on meurt. Qui dit moins d'audience, dit moins d'argent. On meurt tous. Avec le nouveau format, prévu pour 2024, c'est trop tard».

Florentino Pérez assure que les championnats vont continuer et que cette compétition profitera à tout le monde : «Quelqu'un

a dit que cela signifierait la fin des championnats, c'est une folie, c'est faux. (...) L'avenir du football se joue maintenant. Certains ne veulent pas perdre leurs privilèges. Les gens s'opposaient aussi à la Coupe d'Europe de football dans les années 50, l'UEFA et la FIFA se sont opposées à cette compétition et cela a changé le football. La compétitivité sera attractive, pour attirer des revenus. On fait cela pour sauver le football, qui est dans un moment critique. Cela générera plus de revenus, des rencontres plus attractives qu'une affiche plus modeste. On a des fans dans le monde entier, les TV donnent de l'argent. C'est une pyramide, avec un ruissellement. S'il n'y a pas d'argent en haut de la pyramide, il n'y en a pas en bas

non plus».

Les 15 fondateurs assurent la valeur pour les diffuseurs, les 5 invités le seront sur un mérite purement sportif, et cela changera toutes les saisons. La Super League n'est pas fermée comme je l'entends depuis dimanche, on n'y a jamais pensé, on croit au mérite sportif. Une fois que l'argent sera là, nous sommes solidaires et nous répartissons. Les clubs reçoivent en moyenne 130 M€ de revenus via l'UEFA pour la Champions, avec la Super League, ce serait 400 M€. Il y aurait une meilleure répartition. Pour sauver le football en général. Si nous tombons d'accord avec l'UEFA, nous commencerions la saison prochaine. Ou en 2022/23. Nous nous rapprochons de toutes les parties concernées. Peut-être qu'on n'y arrivera pas, mais on va essayer jusqu'au bout», a ajouté le président du Real Madrid.

Enfin, face aux menaces de l'UEFA de priver les joueurs d'Euro et de Coupe du monde, Florentino Pérez est très serein et assure que c'est impossible : «Chaque joueur peut être calme parce que cela n'arrivera pas. Ils ne seront pas bannis s'ils rejoignent la Super League. Le Real Madrid, Manchester City et Chelsea ne seront pas bannis de la Ligue des champions ou des championnats nationaux. Impossible, je peux vous en assurer. À 100%, cela n'arrivera pas, la loi nous protège. C'est impossible».

Real Madrid Zidane refuse de donner son avis sur la SuperLeague

Zinédine Zidane a refusé de dévoiler son sentiment sur la SuperLeague.

Depuis l'annonce de la création de la SuperLeague européenne, tous les entraîneurs des questions savent qu'ils ne pourront échapper aux questions des journalistes sur le sujet. Et ce mardi, Zinédine Zidane, l'entraîneur du Real Madrid, était de passage en conférence presse à la veille de la rencontre entre Cadix et le club madrilène.

Mais Zizou a immédiatement mis les points sur les i : « Je serai direct dans ma réponse. La question concerne une seule personne, le président Perez. Je suis ici pour parler du match. C'est bien de poser la question, chacun se fera son avis. Mais je ne suis pas là pour parler de ça. Je suis là pour évoquer le match de demain. De la Liga, de la Ligue des champions... Le reste, ce n'est pas mon travail. »

Bien évidemment, cela n'a pas découragé les journalistes qui ont systématiquement relancé Zidane sur la SuperLeague mais le champion du monde 1998 n'a pas craqué : « J'ai mon avis, mais je ne vais pas vous le donner. Je sais que vous (les journalistes, n.d.l.r.) allez dire que Zidane ne se mouille jamais, mais c'est la vérité. Mon travail, c'est ce que je fais. C'est le match de mercredi. Le reste je peux dire, commenter, mais cela ne sert pas. Moi, c'est Cadix. »

Vainqueur de la Ligue des champions en tant que joueur (2002), entraîneur-adjoint (2014) puis entraîneur numéro un (2016, 2017, 2018), Zinédine Zidane est très attaché à cette compétition dont son équipe doit encore disputer les demi-finales face à Chelsea, un autre club qui a fait part de son intention de quitter l'épreuve phare de l'UEFA pour rejoindre la SuperLeague.





Facebook met le paquet sur l'audio et dévoile sa réponse à Clubhouse

En matière d'innovation, Facebook a deux méthodes face à la compétition : le rachat (comme Instagram ou WhatsApp), ou la copie (Stories de Snapchat, Reels face à TikTok). Face au succès de la plateforme Clubhouse, ce sera donc la seconde solution. Lundi, Facebook a dévoilé ses « salons de conversation » audio en direct (« Live audio rooms »), et a annoncé que ses utilisateurs pourraient « écouter des podcasts directement sur » son appli dans les mois qui viennent.

Sous l'influence du service de visioconférence Zoom puis de Clubhouse, Facebook a aussi étendu les fonctionnalités vidéo et audio en direct, sur le réseau et sur Instagram. Bien qu'accessible uniquement sur iOS (Apple) et sur invitation, Clubhouse est fréquentée par 10 millions d'utilisateurs toutes les semaines et est déjà valorisée à 4 milliards de dollars, un an seulement après son lancement très

confidentiel dans la Silicon Valley.

Facebook a indiqué qu'il allait tester ses « Live audio rooms » ou « salons audio en direct », au sein des dizaines de millions de groupes actifs sur la plateforme. Ils devraient être disponibles pour tous ses utilisateurs d'ici l'été.

« Soundbites »

Les formats audio étaient en vogue avant la pandémie, mais les mesures de confinement et la fatigue du temps passé devant les écrans ont contribué à un engouement décuplé pour les plateformes qui permettent d'écouter ou d'interagir sans avoir les yeux vissés sur son portable ou ordinateur. Twitter teste ainsi depuis décembre ses « Spaces », et doit bientôt ouvrir pour de bon ces « espaces » de discussion, après avoir déjà lancé les tweets audio – de 140 secondes chaque – en juin dernier.

Les influenceurs (comédiens, militants, etc) et amateurs



vont aussi pouvoir se servir de nouveaux outils de création sonore, notamment pour enregistrer des « Soundbites » (des « sonores »), un format qui va être testé dans les mois qui viennent. Il pourra s'agir, par exemple, de poèmes, d'anecdotes ou encore de sketches humoristiques.

Dans les salons audio, les créateurs de contenu auront aussi accès à des options de monétisation, comme l'appel à dons ou des modèles d'abonnement. La capacité à

générer des revenus pour les auteurs ou animateurs fait partie des enjeux majeurs de ce secteur.

Poussée des podcasts

« Plus de 170 millions de personnes sont déjà connectées à des centaines de milliers de pages Facebook sur des podcasts et plus de 35 millions sont membres de groupes de fans autour des podcasts – mais jusqu'à présent, vous deviez quitter l'appli Facebook pour écouter des épisodes », constate dans

un communiqué Fidji Simo, responsable de l'application mobile de la plateforme.

« Et parce qu'il reste difficile de découvrir des podcasts que vous aimez, nous vous aiderons à trouver facilement de nouveaux titres et épisodes en fonction de vos intérêts », ajoute-t-elle.

Aux États-Unis, les amateurs de podcasts se servent principalement de Spotify, puis des applications dédiées d'Apple et Google, suivies par la plateforme Pandora, les sites web des émissions et Audible, l'appli de livres audio d'Amazon, d'après un sondage du cabinet eMarketer réalisé il y a un an.

Offrir l'écoute de podcasts directement sur Facebook permet au réseau de renforcer sa galaxie de services (communautés, rencontres, shopping, divertissements, etc) pour que ses utilisateurs passent encore plus de temps sur ses produits, du temps qui se traduit en recettes publicitaires.

Chess Up :

Un million de dollars de financement sur Kickstarter pour ce jeu d'échecs connecté

Un nouveau projet rencontre un joli succès sur la plateforme de financement participative Kickstarter. Il s'agit d'un jeu d'échecs 2.0. Si le succès de la campagne doit certainement être lié à celui de la série Netflix Le Jeu de la dame (The Queen's Gambit) qui a fait exploser les ventes des échiquiers pendant plusieurs semaines, le Chess Up a de solides arguments pour les apprentis joueurs. Connecté et interactif, le jeu d'échecs permet d'améliorer son niveau et de développer ses stratégies.

Lors d'une partie, l'échiquier affiche l'ensemble des coups possibles pour chacune des pièces du jeu. Il indique également les meilleurs emplacements, ceux qui

permettront aux joueurs de tenir le plus longtemps et surtout de gagner leur partie. Les différents coups possibles sont illuminés sur le tableau d'une couleur différente en fonction de leur qualité.

Progresser grâce à l'intelligence artificielle

C'est grâce à l'intelligence artificielle que Chess Up est en mesure de déterminer tous les coups possibles en temps réel et suggère les meilleurs coups possible. Les joueurs peuvent choisir le niveau d'assistance de l'IA en fonction de leur propre niveau. Au fil du temps et des parties, l'IA aidera de moins en moins les joueurs, afin de les faire progresser. Ces derniers pourront également affronter d'autres joueurs à travers le monde grâce à l'application Chess Up.



Le concept semble en tout cas séduire. Il a en effet convaincu plus de 4.300 personnes et sa cagnotte a dépassé le million d'euros de financement participatif. Son objectif de 25.230 euros a d'ailleurs été atteint le premier jour du lancement de la campagne. Les premières livraisons débuteront à l'automne 2021.

En Bref...

Google vient de réaliser une nouvelle mise à jour de son Assistant. Cette dernière concerne la localisation des smartphones Apple, rapporte le site 01net. Comme cela était déjà le cas pour les mobiles Android, il sera désormais possible de faire sonner son iPhone perdu.

Jusqu'à maintenant, lorsque vous demandiez à votre enceinte Google Home de localiser votre iPhone, celle-ci lui passait un appel téléphonique. Or, si l'appareil était en mode silencieux ou « ne pas déranger », cela ne servait pas à grand-chose. Mais tout va changer avec la dernière mise à jour IOS de Google Assistant.

Contourner les réglages des iPhone

En effet, lorsque vous demandez à votre enceinte Google Home, « fais sonner mon iPhone », celle-ci pourra

contourner les réglages de votre mobile pour le faire sonner même s'il est en mode silencieux ou « ne pas déranger ». Vous devrez alors ouvrir l'application Google pour faire cesser la sonnerie. Une fonctionnalité qui existait déjà avec Siri et le HomePod.

Mais ça ne sera pas la seule nouveauté. Avec la nouvelle mise à jour Google, il sera aussi possible, via le mode Duplex, de commander des produits alimentaires en ligne aux États-Unis. La possibilité de créer des automatisations basées sur le lever ou le coucher du soleil va également être étendue au monde entier.



Les bienfaits des dattes pour la santé

Originaires du Moyen-Orient, les dattes sont des fruits très riches en énergie. Elles contiennent de nombreuses vitamines (C, B1, B2) et des minéraux et oligo-éléments essentiels (potassium, zinc, magnésium...). Tour de leurs vertus santé et quantité à ne pas dépasser. Dattes et santé Grâce à leurs fibres, les dattes (surtout consommées sèches) aident à réguler le transit intestinal et à lutter contre la constipation. En raison de leur teneur en glucose, en fructose et en saccharose, elles constituent une excellente source d'énergie pour les cellules, ce qui en fait un bon apport lors d'efforts physiques, en particulier s'ils sont prolongés. Les dattes sont particulièrement riches en potassium, ce qui en fait un aliment de choix pour les sportifs et les personnes âgées. Elles contiennent aussi du magnésium et du fer en quantités non négligeables.



Par ailleurs, les dattes sont très pauvres en graisses, dont notre alimentation contient souvent de trop grandes quantités.

• Datte

Comment cuisiner la datte, la conserver, à quelles saisons la déguster pour une saveur optimale... découvrez tous les secrets de ce délicieux fruit.

Combien de calories dans les dattes ? On trouve 287 calories dans 100 grammes de dattes

séchées. C'est un fruit hautement énergétique ! Dattes et régimes Attention tout de même car les dattes séchées sont très riches en calories (282 pour 100 grammes), même si elles ont l'avantage de rassasier et de combler les petites faims. Lors d'un régime, il est préférable de se limiter en quantité ou de préférer les dattes fraîches. Dattes et cheveux Le dattier est régulièrement utilisé dans les produits de soins pour cheveux car son

amande est riche en acides gras essentiels, en acides aminés, en protéines et en céramides, des composants similaires à ceux de la fibre capillaire. Elle redonne de la vitalité, de la douceur et de la force aux cheveux abîmés et nourrit en profondeur. Vous pouvez ajouter des dattes à votre régime alimentaire régulier ou tout simplement faire un mélange avec de l'extrait de gel d'aloë vera pour appliquer sur vos cheveux pour profiter de l'éclat supplémentaire. Combien de dattes par jour ? « Avec leur texture douce et dure, les dattes peuvent être consommées directement sans aucun ajout à tout moment de la journée, que ce soit en collation ou en dessert » conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisé en médecine générale. Les recommandations sont de trois dattes séchées par jour, soit environ 20 à 35 g journaliers, ce qui fournit environ 2 grammes de fibres. Mais

bien sûr il est possible d'en manger plus, surtout dans le cadre d'une activité physique. Méfaits des dattes pour la santé Les dattes peuvent causer certaines complications comme des ballonnements, des maux d'estomac et de la diarrhée. Elles peuvent aussi être responsables de réactions allergiques chez certaines personnes et augmenter le risque de carie dentaire. Dattes fraîches ou séchées ? Les dattes sont surtout consommées sèches. Elles contiennent alors moins d'eau que les dattes fraîches, mais autant de fibres et de sucres (davantage si l'on compte au poids). Les dattes fraîches renferment une forte concentration d'antioxydants, principalement des caroténoïdes et des composés phénoliques. Les dattes séchées en contiennent moins que les dattes fraîches, puisqu'une certaine quantité se perd durant la déshydratation.

Dentifrice au charbon, attention danger !

Utilité dans l'optique de blanchir ses dents, le dentifrice au charbon est-il efficace ? Peut-on se brosser les dents quotidiennement avec ou existe-t-il des risques ? Que faire pour ne plus avoir des dents jaunes ? Les réponses du chirurgien-dentiste. Comment est fabriqué le dentifrice au charbon actif ? « Le dentifrice au charbon est un produit d'hygiène bucco-dentaire élaboré à partir de charbon naturel broyé, explique le Dr Lequart. Il est utilisé dans divers produits cosmétiques, pour ses qualités purifiantes. » Le charbon végétal : une substance connue depuis l'Antiquité Le charbon végétal actif est à la mode depuis la 'tendance green' afin de limiter l'absorption de substances toxiques que l'on trouve dans certains dentifrices classiques comme le dioxyde de titane, le triclosan, les sulfates, les microplastiques... Cependant, le charbon

végétal actif n'est pas une nouveauté. Il était déjà utilisé dans l'Antiquité, notamment pour ses vertus détoxifiantes. Le dentifrice au charbon végétal est-il efficace ? La revendication de la quasi-totalité des dentifrices au charbon est leur effet blanchissant. Mais la réalité n'est pas aussi simple... Dentifrice au charbon : pas d'effet sur la couleur des dents Tout le monde veut avoir les dents blanches sauf que, naturellement, les dents ne sont pas blanches ! Sauf les dents de lait, qui le sont un peu plus car elles ont une dentine très claire. La teinte naturelle des dents diffère pour chaque personne. Elle peut être ivoire, légèrement grise ou rose. Et, en vieillissant les dents jaunissent. Dentifrice au charbon : il est efficace sur les taches Café, thé, vin, curry, betterave, vinaigre balsamique, fruits rouges, cigarette, tartre, médicaments... De nombreux

aliments et substances tachent et colorent les dents. Le dentifrice au charbon a une action sur cette coloration externe. « Effectivement, il gomme les colorations de surface déposées sur la surface de l'émail, dit le Dr Lequart. Mais, attention, la taille des grains de charbon est relativement grosse. Elle a donc un effet abrasif sur l'émail. Elle en élimine une partie qui ne repousse pas ! » Dentifrice au charbon : quels risques ? Les dentifrices ont tous un certain degré d'abrasivité afin de pouvoir éliminer la plaque dentaire. En général, il est compris entre 70 et 120. « Or, on ne connaît ni la taille des particules de charbon, ni le RDA ou degré d'abrasivité », précise le Dr Lequart. Dentifrice au charbon actif : des scientifiques mettent en garde les consommateurs C'est pourquoi l'Union française

(UFSBD) travaille actuellement à ce que les fabricants de dentifrices précisent le degré d'abrasivité de leurs produits afin que les consommateurs achètent en toute connaissance de cause. Une usure prématurée de l'émail Les dentifrices au charbon ont plusieurs inconvénients. « Ils entraînent une usure prématurée de l'émail, précise le chirurgien-dentiste. Usure qui peut, potentiellement, augmenter le risque de carie, et surtout la

sensibilité au froid et au chaud. » Ont-ils aussi des effets indésirables au niveau des gencives ? « Oui, ils sont également abrasifs au niveau des gencives. Et si l'on utilise, en plus, une brosse à dents dure, ils risquent d'éliminer une partie de la gencive et de favoriser le risque de déchaussement en dévoilant un peu de la racine de la dent », avertit le dentiste.





TAJINE MALSOUKA TUNISIEN



Ingrédients:

- 10 feuilles de brick
- 140 g de thon naturel (poids égoutté)
- 2 oeufs durs
- 8 oeufs entiers
- 2 c à s d'olives vertes coupées en rondelles (ou des câpres)
- 100 g de fromage râpé de Kiri
- Mélange de beurre fondu et d'huile neutre
- Persil haché/Sel/ PoivreCumin



Préparation:

Dans un saladier casser les oeufs, les mélanger légèrement à l'aide d'une fourchette en évitant de trop les battre.

Ajouter le thon, les olives ou les câpres, les oeufs durs préalablement coupés en morceaux, le fromage, le persil haché, saler, poivrer et parfumer avec un peu de cumin.

Mélanger ces ingrédients, réserver.

Faire fondre le beurre et y ajouter de l'huile neutre (colza ou tournesol) puis graisser généreusement les feuilles de brick des deux faces.

Beurrer un moule à manquer, étaler 4 feuilles au fond en les faisant se chevaucher entre-elles.

Faire déborder chaque feuille vers l'extérieur du plat.

Utiliser 3 feuilles de brick pour renforcer le fond, les disposer au centre (au fond) en les superposant.

Verser le mélange dessus, puis rabattre les 4 feuilles qui débordent vers le centre pour recouvrir la farce.

Utiliser les 3 feuilles de brick restantes pour recouvrir la face en les superposant.

Veiller à rabattre les bords vers l'intérieur pour obtenir une surface lisse.

Beurrer légèrement le tajine et le faire cuire au four à 150°C pendant 40 minutes.

Servir chaud.



صَحَّ فَطُورُكُمْ

5 astuces anti-rides qui marchent vraiment



Pour prévenir l'apparition des premières rides ou éviter la formation de nouvelles, voici 5 astuces anti-âge qui marchent vraiment.

1/ Se protéger du soleil

Les rayons du soleil sont les premiers responsables du vieillissement prématuré

de la peau. Pour prévenir l'apparition des rides, il est conseillé d'appliquer une crème solaire si l'on passe plus de 15 minutes par jour à l'extérieur (quelle que soit la saison). Pour plus de confort, vous pouvez utiliser des écrans solaires de ville aux textures fines et légères.

2/ Faire de la gym faciale

Cette technique qui allie exercices de souffle, de mouvement et d'auto-massage permet de faire travailler les muscles profonds du visage pour éviter la formation des rides et lutter contre le relâchement cutané. L'idéal pour obtenir des résultats probants : réaliser 5 à 10 minutes d'exercices chaque jour.

3/ Utiliser des soins repulpants

Pour retarder l'apparition des rides ou estomper les rides existantes, vous pouvez

utiliser quotidiennement des soins riches en actifs lissants et repulpants. Les plus célèbres : l'acide hyaluronique et le collagène



connus pour leur capacité à maintenir l'hydratation et la tonicité de la peau.

4/ Appliquer un masque liftant

Les masques en tissu ou en gel permettent de gorger

la peau d'ingrédients qui stimulent la matrice extracellulaire (le constituant architectural de la peau). Le résultat, pour certains d'entre eux, est assez bluffant et visible immédiatement. A faire 3 fois par semaine idéalement.

5/ Faire des injections

Si vos rides sont déjà bien installées, vous ne pourrez pas les faire disparaître avec un rituel de soins. La solution ? Réaliser des injections d'acide hyaluronique et de toxine botulique. La toxine botulique permet de traiter le tiers supérieur du visage où se situent la ride du lion mais aussi les rides du front et la patte d'oie. L'acide hyaluronique permet lui, de combler le sillon nasogénien par exemple ou les ridules des lèvres.



Coup d'envoi des festivités du mois du patrimoine 2021



La ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des festivités du mois du patrimoine 2021, par la visite de Dar El Soltane et la prison de Serkadji. La cérémonie d'ouverture,

à laquelle ont pris part le wali d'Alger, Youcef Cherfa, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaid Zerb ainsi que des responsables d'organismes culturels et d'opérateurs économiques,

a été marquée par la visite de la citadelle d'Alger, datant de l'ère ottomane. La délégation s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de restauration de cet édifice.

La délégation s'est également rendu à la prison de Serkadji, construite en 1856 par les colons français sur les lieux d'une ancienne fortification turque située dans la haute Casbah d'Alger, et qui sera prochainement reconvertie en Musée dédié à la Mémoire nationale.

Cette année, le mois du patrimoine revêtira «une dimension économique, car s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle stratégie» de son secteur basée sur «l'investissement dans le secteur et son ouverture sur les fonds privés», a déclaré Mme Bendouda, ajoutant

que le patrimoine algérien a besoin d'être protégé et exploité, étant une véritable richesse.

Cette exploitation exige «la promotion du tourisme intérieur» qui requiert «des conditions de confort» sur les sites archéologiques à travers l'implication des opérateurs économiques, a-t-elle précisé, ajoutant que l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), qui relève de son secteur, veillera à «assurer ces conditions».

Dans ce cadre, le directeur de l'exploitation et de la valorisation à l'OGEBC, Nasroune Bouhil a fait savoir que l'office a «achevé l'élaboration des cahiers des charges liés à l'exploitation de constructions et de terres inexploitées situées près

des sites archéologiques et lancera prochainement des enchères au profit des opérateurs économiques pour leur exploitation commerciale».

Pour ce qui est des prestations destinées aux visiteurs, il est prévu «l'ouverture de cafés, de restaurants, de studios de tournage, d'espaces pour les activités culturelles, artistiques, artisanales et touristiques outre des kiosques en bois à l'intérieur des sites», a-t-il indiqué, ajoutant que «plus de 26 sites à travers différentes wilayas sont prêts à l'exploitation», dont le Jardin Dar Aziza et la citadelle d'Alger à la Casbah.

Le mois du patrimoine, qui se tient du 18 avril au 18 mai, a pour slogan «Valorisation économique du patrimoine culturel».

Appel à la préservation et à la protection du patrimoine contre le vol et le pillage

Le Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'information sous le thème «Patrimoine culturel... de la préservation du passé à une alternative économique» et ce, à l'occasion du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), tenu cette année sous le slogan «La valorisation économique du patrimoine culturel».

Cette manifestation a vu la participation de spécialistes, de professionnels, d'acteurs du secteur et d'entreprises publiques chargées du patrimoine culturel, outre des représentants d'associations activant en la matière.

Les intervenants ont convenu de l'impérative préservation et sécurisation du patrimoine culturel national.

Dans son allocution d'ouverture, la directrice du centre, Faiza Rayache a estimé impératif de préserver l'intérêt accordé au patrimoine afin qu'il soit productif et contribue ainsi à l'économie nationale», d'où la nécessité de mobiliser tous les moyens et de renforcer la

coopération commune entre les institutions concernées par la protection du patrimoine dans le but de mettre un terme au «pillage des sites archéologiques».

Pour sa part, la représentante des Douanes algériennes, Ryma Chior, a affirmé que le commerce illicite du patrimoine culturel constituait «un crime transfrontalier auquel il faut faire face par la coordination de tous les efforts et la coopération entre les institutions nationales concernées mais aussi avec les organisations internationales».

L'intervenante a affirmé que les services des douanes veillent à faire face à ce crime grâce à des mécanismes juridiques nationaux et dans le cadre des conventions internationales à l'instar de la convention de Nairobi 1977 qui vise à consolider la coopération entre les Etats pour la protection des biens culturels.

Elle a rappelé, dans ce sens, les lois coercitives nationales visant à endiguer le phénomène du vol des pièces archéologiques et le pillage des sites historiques,

insistant sur «l'importance de la formation et du professionnalisme en matière de lutte contre ce type de criminalité, et ce à la faveur de l'organisation de sessions de formation au profit des agents des douanes et le renforcement de la coopération entre les services de sécurité sur le terrain.

Dans son intervention, le commandant Medjahid Laaribi a passé en revue le rôle de la Gendarmerie nationale dans la protection du patrimoine, grâce à l'élément humain et aux moyens matériels, ainsi qu'à la formation citant pour exemple l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC).

Il a ajouté que le pillage des biens culturels vient en troisième position après le trafic d'armes et de drogues avec des recettes annuelles mondiales oscillant entre 3 et 5,6 milliards d'euros.

D'autre part, M. Laaribi a mis l'accent sur le non signalement de nouvelles découvertes qu'il a qualifié de «sérieux problème dans l'opération de lutte contre ce crime».

Droits voisins:

L'ONDA a versé plus de 50 millions da



L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) a versé plus 50 millions de dinars au titre des répartitions des droits voisins pour l'exercice de l'année 2019, a indiqué un responsable de l'office.

Cette opération de versement des droits de reproduction (phonogramme et vidéogrammes) a concerné plus de 6300 bénéficiaires parmi eux 5756 artistes interprètes

en plus des producteurs de phonogrammes, précise-t-on. Les rémunérations versées périodiquement

aux auteurs et ayants droits, proviennent essentiellement des redevances versées par les utilisateurs et exploitants publics de ces œuvres protégées et déclarées auprès de l'Onda.

L'office compte près de 23.000 artistes et auteurs membres.



Samir Toumi, "le polyculturel"

Sara Boueche

Né en 1968 à Alger, Samir Toumi a une formation d'ingénieur polytechnicien et se définit comme « polyculturel », avec une passion pour les arts et la littérature. Il a créé dans la basse Casbah d'Alger la Baignoire, un « concept d'espace partagé » avec les artistes. Durant les expositions d'art contemporain, ce lieu s'ouvre au public. Écrivain et photographe — « humble amateur », comme il aime

le dire —, après Alger, le cri (éditions Barzakh, 2013), il a écrit avec L'effacement, publié en 2016, le roman d'une génération sacrifiée : celle de l'Algérie postcoloniale. La génération des fils dont les pères ont été le faire-valoir sans cesse glorifié par l'État algérien au nom de la construction nationale.

Le commandant Hacène, le père du narrateur dans le roman, était de ceux-là. Officier de l'Armée de libération nationale (ALN), c'est un père dominateur

et l'époux d'une femme dépressive. Son fils aîné est alcoolique et le cadet sombre dans la maladie.

À 44 ans, le narrateur est saisi du « syndrome de l'effacement » : il ne voit plus son reflet dans le miroir, tout d'abord de manière intermittente puis permanente. Il est le descendant d'un ancien combattant, héros de la guerre de libération algérienne et l'on pourrait dire, en paraphrasant Jean-Paul Sartre, que l'enfer ce sont ces pères qu'il sera difficile de dépasser ou même

d'égaliser.

La menace est diffuse, la nausée aussi, et le désir de fuite omniprésent, tout comme d'ailleurs dans son premier roman Alger, le cri. Cependant, le réel comme une coulure rouge vif est présent par les corps : celui du protagoniste qu'il muscle chaque jour, et celui d'une femme rencontrée à Oran lors d'une danse dans un de ces cabarets de la corniche où l'on entend s'égosiller la fatigue des femmes dans le rai



Avec « La Sagesse de la pieuvre », Netflix renforce sa présence en Afrique

Premier documentaire original produit par Netflix en Afrique du Sud, « La Sagesse de la pieuvre » est en lice pour obtenir un Oscar le 25 avril.

Pas l'ombre d'un gros félin dans ce documentaire animalier. Nous sommes dans la False Bay du Cap, loin des Big Five (lion, léopard, buffle, rhinocéros, éléphant) des réserves sud-africaines. Les animaux peluches si chers aux documentaires Disney ont laissé place à un céphalopode timide : un poulpe.

« Les gens trouvent souvent que les pieuvres ressemblent à des extraterrestres. Mais bizarrement, si on les observe mieux, elles ont beaucoup de points communs avec nous », remarque en voix off Craig Foster, le narrateur et personnage principal du film. Caméra en poche

Sujet à la dépression après avoir fait un burn-out, Craig Foster plonge tous les jours, sans combinaison ni oxygène, dans les eaux froides et tourmentées de l'Atlantique. En 2015, lors d'une exploration en apnée à travers l'immense forêt de varech — ces grandes algues qui abritent un riche écosystème —, il rencontre une pieuvre qui va changer sa vie. Il l'observe car elle le fascine. Il décide de retourner la voir et de la filmer quotidiennement tout au long de la courte vie de l'animal.

« Au début, il n'avait pas l'intention d'en faire un documentaire, explique Pippa Ehrlich, coréalisatrice. C'est juste un naturaliste qui aime documenter ses expériences dans la nature. Partout où il va, il a sa caméra dans sa poche parce que c'est sa façon d'appréhender le monde, c'est ce qu'il aime faire. Il savait que cette histoire était très puissante.»

Pippa Ehrlich, également plongeuse en apnée et basée au Cap, rejoint le projet en 2017, suivi de James Reed un an plus tard. Avoir deux réalisateurs n'était pas un luxe pour ce projet qui a duré huit ans et a cumulé 3 000 heures de tournage. Aux images personnelles de Craig Foster se sont ajoutées les séquences captées par son ami Roger Horrocks, l'as des tournages sous-marins, crédités dans les documentaires Blue Planet II (BBC) et Our Planet (Netflix). Avec l'intervention de Roger Horrocks, le projet a pris l'ampleur d'un documentaire à succès.

« Craig a longtemps filmé tout seul avec une petite caméra de poing, raconte Pippa Ehrlich. Mais à partir d'un moment, il a vu des choses qu'il pouvait à peine croire. Ça l'a rendu très enthousiaste. Il a appelé Roger et lui a dit : "Tu dois venir voir ce que cette pieuvre peut faire. Elle me laisse la regarder chasser et faire

plein d'autres trucs." » Roger est descendu au Cap avec sa grosse caméra RED Dragon et il a pu filmer certains de ces incroyables actes naturels. » Netflix ancré en Afrique du Sud et au Nigeria

Avec la distribution de ce documentaire, Netflix renforce son ancrage sur le continent. L'Afrique du Sud apparaît comme le laboratoire privilégié de la plateforme de vidéos à la demande au côté du Nigeria. Les trois séries originales africaines Netflix (Queen Solo, Blood & Water, How To Ruin Christmas) ont été produites en Afrique du Sud, ainsi que la coproduction Kings of Jo'Burg. Idem pour les films Seriously Single et Santana (Angola — Afrique du Sud). D'autres sont en préparation.

Pour stimuler la production locale, Netflix s'est associé avec le Realness Institute de Johannesburg. Ensemble, ils financent une résidence d'artistes qui va bientôt accueillir six stagiaires venus du Kenya, d'Afrique du Sud et du Nigeria. Les apprentis recevront 2 000 dollars par mois pendant un trimestre pour accompagner le développement de potentielles productions originales Netflix en Afrique. Au 1er mars, 425 candidatures avaient été reçues.

Écologie émotionnelle
Travailler avec Netflix a été «



une expérience incroyable », raconte Pippa Ehrlich, même si le gros de la production a été en partie assuré par son équipe regroupée autour du mouvement Sea Change Project. Avec ce projet, Pippa Ehrlich, Craig Foster, Roger Horrocks et leurs amis nourrissent l'ambition de promouvoir la grande forêt africaine de varech en « icône mondiale ». La vision parfois anthropocentrée du film, ces flots de bons sentiments font partie d'une stratégie de sensibilisation. Les réalisateurs se revendiquent d'une « écologie émotionnelle » censée relier l'homme à la nature.

« J'ai découvert la forêt de varech au début de mes 20 ans, quand je vivais au Cap et que je commençais la plongée en apnée, se souvient Pippa Ehrlich. C'est un environnement incroyablement beau, en trois dimensions, où vous avez littéralement l'impression de voler au travers d'une vraie forêt. En Afrique du Sud, la grande forêt de varech est relativement en bon état, nous

sommes très chanceux. Mais ailleurs dans le monde, ces forêts disparaissent. »

Ce message en faveur de la protection d'un environnement méconnu semble séduire les jurés du monde entier. Le documentaire a déjà reçu une vingtaine de récompenses dont le British Academy of Film and Television Arts (Bafta) du meilleur documentaire, à Londres, le 11 avril. Direction maintenant Los Angeles, où La Sagesse de la pieuvre représentera le continent lors de la cérémonie des Oscars, le 25 avril, avec le film tunisien L'Homme qui a vendu sa peau dans la catégorie « films étrangers ».

Cette exposition mondiale profite à la ville du Cap, qui espère attirer de nombreux touristes. Le maire, Dan Plato, ne s'y est pas trompé en félicitant publiquement l'équipe du tournage après l'obtention du Bafta. Sa ville avait déjà servi de décor au film Sugar Man, Bafta et Oscar du meilleur documentaire en 2013. La Sagesse de la pieuvre pourrait bientôt connaître le même destin.

22 Télévision

TF1

- 12h00 Les douze coups de midi
- 12h55 Petits plats en équilibre
- 13h00 Journal
- 13h40 Petits plats en équilibre
- 13h45 Météo
- 13h55 Les 10 règles d'or d'une parfaite mariée
- 15h35 Bienvenue aux mariés
- 16h30 Bienvenue aux mariés
- 17h25 Familles nombreuses : la vie en XXL
- 18h30 Ici tout commence
- 19h10 Demain nous appartient
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h45 Tirage du Loto
- 20h50 Météo
- 20h55 C'est Canteloup
- 21h05 The Resident
- 21h55 The Resident
- 22h50 Chicago Med
- 23h35 Chicago Med

FRANCE 3

- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Météo à la carte
- 13h55 Rex
- 14h45 Cyclisme : La Flèche Wallonne
- 16h50 La p'tite librairie
- 17h00 Slam
- 17h45 Questions pour un champion
- 18h28 C'est bon à savoir
- 18h29 19/20 : Météo régionale
- 18h30 Le 18.30
- 18h50 18.30, la suite
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h24 19/20 : Météo régionale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h55 Ma ville, notre idéal
- 20h00 Vu
- 20h20 Plus belle la vie
- 20h45 Tout le sport
- 20h55 Ma maison de A à Z
- 20h59 Météo
- 21h05 Lyon / Monaco
- 23h20 Météo
- 23h25 Réseau d'enquêtes

M6

- 08h30 Les Sisters
- 08h40 Kid & toi
- 08h50 M6 Boutique
- 10h05 Ça peut vous arriver
- 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h35 Météo
- 13h40 Scènes de ménages
- 14h00 Nounou malgré elle
- 15h55 Les reines du shopping
- 17h00 Incroyables transformations
- 17h25 Incroyables transformations
- 18h35 La meilleure boulangerie de France
- 19h45 Le 19.45
- 20h15 Météo
- 20h30 Scènes de ménages
- 21h05 Top Chef
- 23h20 Top Chef : les grands duels



The Resident TF1



Conrad est appelé par Reggie sur le terrain du Georgia FC. Un des joueurs veut une seconde opinion : il a été autorisé à reprendre l'entraînement, mais il sent que quelque chose ne va pas. Il reçoit alors un coup à l'abdomen et doit être transporté d'urgence à l'hôpital. Il atterrit à Chastain au grand mécontentement du propriétaire de l'équipe. Après plusieurs alertes, il s'avère qu'il souffre d'un trouble sous-jacent que Conrad réussit à identifier avec l'aide de Bell et Austin. Il se voit alors proposer d'être le nouveau médecin des joueurs, ce qui lui permet de forcer Logan Kim à le réintégrer à Chastain.

À 21:05

L'école de la vie FRANCE 2



Quand sa compagne Justine meurt en couches, Vincent Picard est anéanti. Pour ne pas sombrer, il décide de poursuivre son métier de professeur d'Histoire-géographie. Sans rien laisser transparaître, Vincent donne ses cours tout en essayant de régler les problèmes de ses élèves d'une classe de Première, notamment ceux de Lucas, un nouvel arrivant paraplégique qui cherche à faire oublier son état en se mettant volontairement en danger. Parallèlement, Vincent ne répond pas aux appels de ses proches et n'arrive pas à se rendre à la maternité pour voir sa fille.

À 21:05

Top chef M6



Séparés en trois binômes, les six candidats encore en lice se livrent à une épreuve fameuse de l'émission : la guerre des restos. Ils auront 48 heures pour imaginer le concept, la décoration et le menu de leur établissement. Mais cette année en plus, afin de respecter les gestes barrières, ils devront notamment imaginer une version à emporter de leur menu. Pour juger le résultat, l'émission a invité le journaliste gastronomique François-Régis Gaudry. Enfin, pour la dernière chance, les candidats non-qualifiés devront se distinguer en sublimant une salade.

À 21:05

FRANCE 2

- 11h50 Tout le monde veut prendre sa place
- 12h40 Météo 2
- 13h00 Journal 13h00
- 13h40 Météo 2
- 13h45 C'est bon à savoir
- 13h50 La p'tite librairie
- 13h55 Ça commence aujourd'hui
- 15h05 Ça commence aujourd'hui
- 16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17h05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17h55 Affaire conclue : la vie des objets
- 18h00 Tout le monde a son mot à dire
- 18h35 N'oubliez pas les paroles
- 19h10 N'oubliez pas les paroles
- 19h45 Météo 2
- 20h00 Journal 20h00
- 20h35 Météo 2
- 20h38 Simplissime
- 20h40 Basique, l'essentiel de la musique
- 20h45 Un si grand soleil
- 21h05 L'école de la vie
- 21h55 L'école de la vie
- 22h50 Incas[s]ables

FRANCE 5

- 09h10 Au bout c'est la mer
- 09h50 La grande aventure de l'homme sapiens
- 10h45 La p'tite librairie
- 10h50 L'Europe sauvage
- 11h45 La quotidienne
- 13h05 Passage des arts
- 13h40 Le magazine de la santé
- 14h35 Zoo nursery : Berlin
- 15h15 Les quatre saisons du Yorkshire
- 16h05 La nouvelle route de la Soie
- 16h55 C Jamy
- 17h30 C à dire ?!
- 17h45 C dans l'air
- 19h00 C à vous
- 20h00 C à vous la suite
- 20h20 Passage des arts
- 20h50 La grande librairie
- 22h20 Consomag
- 22h25 C ce soir
- 23h30 La p'tite librairie
- 23h35 C dans l'air

CANAL +

- 11h19 6 X confiné.e.s
- 11h42 Le Plus
- 11h46 La boîte à questions
- 11h55 L'info du vrai, le docu news
- 12h24 L'info du vrai, le mag
- 12h56 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
- 13h38 Scooby !
- 15h09 Magistral.e
- 15h59 Escape from Pretoria
- 17h42 L'hebd'Hollywood
- 17h59 L'info du vrai, le mag
- 18h35 L'info du vrai
- 20h13 L'info du vrai, le mag
- 20h44 Broute
- 20h51 La boîte à questions
- 20h54 Groland le zapoï
- 21h06 Play
- 22h50 Replay

Etats-Unis :

Taylor Swift encore une fois la cible d'un harceleur

Le succès n'a pas que des bons côtés pour Taylor Swift. La chanteuse américaine doit à nouveau faire face à un problème de harcèlement. Un homme a été arrêté samedi après avoir essayé de s'introduire dans son appartement à New York. La police new-yorkaise a indiqué lundi avoir interpellé et inculpé pour effraction un homme de 52 ans, identifié comme Hanks Johnson, après avoir été appelée au domicile de la chanteuse dans le sud de Manhattan, peu après 20 heures 30. La police n'a pas précisé où se trouvait la chanteuse lors de l'incident.

De nombreux précédents Taylor Swift, 31 ans, récemment devenue, avec son album Folklore, la première artiste féminine à avoir décroché trois fois le prestigieux Grammy d'album de l'année, a déjà dû faire plusieurs fois face à des harceleurs. En juillet



2019, un homme de 32 ans avait été arrêté en possession d'« outils de cambriolage » devant une résidence de la chanteuse dans une station balnéaire du petit Etat américain de Rhode Island, au nord-est de New York.

Quelques mois plus tôt, en mars 2019, un autre homme

avait été arrêté, pour la deuxième fois en moins d'un an, devant son appartement de Manhattan. Celui-ci, Roger Alvarado, qui avait pourtant été interdit de s'approcher du domicile de l'artiste, avait alors brisé une fenêtre pour s'introduire dans son loft, en l'absence de la chanteuse.

Info Star...



Sandra Oh est rentrée chez elle, à Los Angeles, après plusieurs mois d'absence pour cause de tournage, avec la désagréable surprise de se rendre compte qu'il lui manquait 150.000 dollars de bijoux ! La star de Killing Eve a donc appelé la police. Après n'avoir constaté aucun signe d'effraction, mais appris que

des gens étaient rentrés dans l'appartement, la police a lancé une enquête... jusqu'à ce que l'actrice ne rappelle le commissariat le lendemain, affirmant, selon TMZ, que les bijoux étaient réapparus. Il n'est pas précisé cependant si les bijoux ont été ramenés... ou n'avaient pas quitté son domicile.

Britney Spears assure à ses fans qu'elle va « très bien »

Britney Spears a assuré à ses fans inquiets qu'elle allait bien et qu'elle était « extrêmement heureuse » après avoir posté une série de messages bizarres sur les réseaux sociaux ces dernières semaines. La chanteuse a animé une séance de questions-réponses pour ses fans sur Instagram le week-end dernier. Elle a répondu à leurs inquiétudes et a avoué que la question à laquelle elle avait à répondre le plus souvent ces derniers temps était : « Est-ce que tu vas bien ? » « Oui, je vais très bien », a répondu la chanteuse de Toxic. « Je suis extrêmement heureuse, j'ai une belle maison, de beaux enfants » a-t-elle ajouté dans sa vidéo, expliquant par ailleurs : « Je fais une pause en ce moment parce que je m'amuse. »

En réponse aux fans qui se sont dits perplexes par ses publications de photos d'un réfrigérateur rouge sur Instagram, elle a précisé : « Honnêtement, je pensais juste que c'était cool. Je pensais que

c'était vintage, que c'était rouge et juste vraiment cool. »

Une tutelle qui n'en finit pas Si la santé, notamment mentale, de Britney Spears soulève autant de questions, c'est parce que depuis plusieurs mois, les posts énigmatiques de la star de 38 ans sur les réseaux sociaux relancent les débats sur son indépendance. Britney Spears a été placée en 2008 sous la tutelle de son père, Jamie Spears, suite à une période difficile psychologiquement. Une période scrutée dans le documentaire Framing Britney Spears qui interroge sur le contrôle encore actif aujourd'hui de son père sur les biens et la fortune de sa fille.

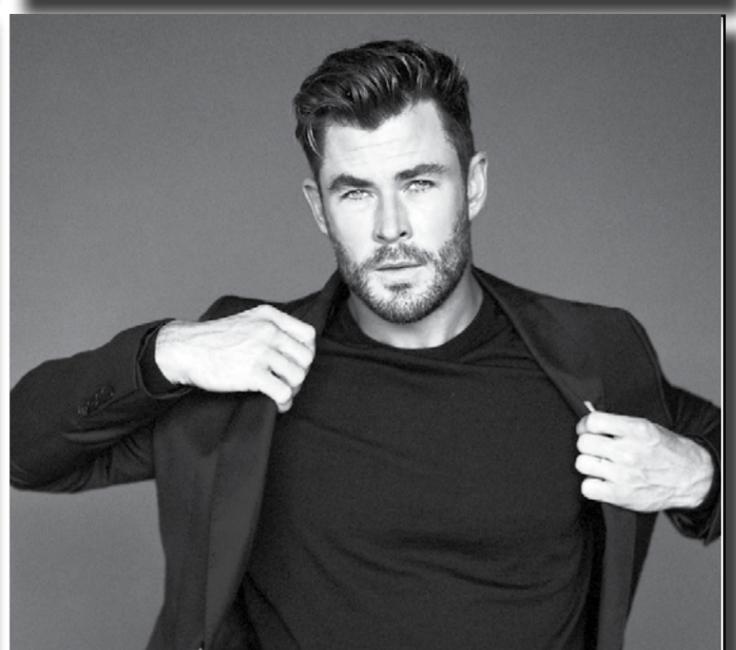
À 39 ans, la chanteuse n'a pas le droit de sortir, ni d'effectuer des achats, ni de se marier, ni d'avoir des enfants ou d'acheter une maison sans l'accord de son géniteur. Selon Alli Sims, cousine et ancienne assistante de la chanteuse, Jamie Spears a également coupé la star de ses proches.



Elle affirme qu'en janvier 2008, son oncle l'a appelée pour la menacer et lui demander de cesser toute communication avec Britney Spears : « Je peux dire à 100 % qu'il menaçait ma vie. J'étais sûre qu'il en était capable, alors je n'ai plus répondu aux appels (de Britney) ».

En mars dernier, la chanteuse a déposé une nouvelle motion au tribunal afin que son père soit remplacé de façon définitive dans la gestion de sa tutelle par Jodi Montgomery, son ancienne tutrice temporaire.

Chris Hemsworth est ravi de tourner la préquelle de « Mad Max » en Australie



Chris Hemsworth adore son Australie natale, donc forcément il est heureux que Furiosa, la préquelle de Mad Max: Fury Road, se tourne dans l'Outback australien. « Ce sera mon quatrième ou cinquième film en Australie, et c'est vraiment le film où je dois le plus me pincer, parce que j'ai grandi en regardant Mad Max, c'est iconique. C'est un immense honneur,

beaucoup de pression, mais ça motive », a-t-il dévoilé, d'après Sky News.

Depuis la pandémie, de nombreux tournages se déroulent en Australie et en Nouvelle-Zélande, deux pays qui ont réussi à endiguer la propagation du virus rapidement avec des confinements plus drastiques qu'en Europe.

HABITAT / AADL:

Lancement d'une plateforme numérique pour le traitement des recours

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé une plateforme numérique dédiée au dépôt des recours au profit des souscripteurs inscrits au programme de type Location-Vente. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, l'Agence a fait savoir que «le dépôt des recours (pour les souscripteurs n'ayant pas versé la première tranche) s'effectuera exclusivement sur la plateforme numérique dédiée aux recours <<http://mo.aadl.com.dz/ProfilsAADL/>>, et ce à travers l'introduction du numéro d'identification et le mot de passe afin de prendre connaissance du motif du refus du dossier».

Après avoir pris connaissance du motif du refus du dossier, l'intéressé pourra envoyer un recours joint des documents requis. Après l'envoi du



dossier, ce dernier reçoit un accusé de réception du dossier via SMS.

Après l'examen du recours par une commission spécialisée, le souscripteur concerné sera informé du résultat directement via SMS, précise la source.

Selon l'AADL, «la plateforme électronique et les différentes applications lancées auparavant visent à simplifier les procédures administratives et à permettre aux souscripteurs d'envoyer leurs dossiers sans avoir à se déplacer».

TÉLÉPHONIE MOBILE :

L'abonné pourra bientôt changer d'opérateur tout en conservant son numéro

L'abonné pourra bientôt changer d'opérateur de la téléphonie mobile avec la possibilité de conserver du numéro à la faveur d'un décret exécutif présenté par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar en réunion du gouvernement.

Le projet de décret exécutif en question a pour objet de fixer les conditions et les modalités de mise en œuvre de la portabilité des numéros. En effet, le droit à la conservation du numéro lorsque l'abonné souhaite changer d'opérateur, constitue un droit fondamental qui a été consacré par la loi 18-04 du 10 mai 2018 relative aux communications électroniques.

Le principal apport de la portabilité du numéro, qui est de préserver



les ressources en numérotation, «stimulera la concurrence entre les opérateurs en facilitant l'arbitrage des consommateurs entre leurs différentes prestations, lesquels consommateurs ne seront plus dans l'obligation de changer de numérotation pour accéder aux offres présentées par les différents opérateurs sur le marché», explique un communiqué des services du Premier ministre.

La SNTF annonce la reprise des trains des voyageurs sur la liaison Oran-Béchar

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) annonce lundi dans un communiqué la reprise de la circulation des trains des voyageurs à partir demain mardi sur la liaison Oran-Béchar et à partir de mercredi dans les deux sens.

«La circulation des trains voyageurs reprendra à partir de demain mardi 20

avril 2021, sur la liaison Oran-Béchar et à partir de mercredi 21 avril dans les deux sens, selon les horaires habituels», a précisé la même source.

Les travaux sont toujours en cours pour dégager le sable de la voie ferrée entre Redjem Demouche et Mecheria et permettre la circulation de nouveau sur la liaison Oran-Béchar et retour, a souligné la SNTF

tout en ajoutant que les trains marchandises ont repris la circulation depuis hier.

Acet effet, la SNTF a félicité les cheminots qui ont assuré, a-t-elle mentionné, «le service durant ce mois sacré de Ramadhan et ont travaillé sans arrêt dans des conditions difficiles, pour permettre la reprise de la circulation des trains sur cette ligne».



COVID-19 :

Controverses sur le vaccin uni-dose de Johnson & Johnson, mis sous cloche en Europe

Le groupe pharmaceutique américain Johnson & Johnson a dû prendre la décision de retarder le déploiement de son vaccin unidose contre le Covid-19 en Europe, a-t-il indiqué, hier mardi, expliquant qu'elle découlait de la



décision «des autorités sanitaires américaines de recommander une pause

dans son utilisation aux Etats-Unis» est-il précisé dans le communiqué de J&J

De fait, aux USA, les principales agences fédérales de santé publique du pays souhaitent enquêter sur six cas de personnes ayant développé

des cas graves de caillots sanguins après avoir reçu le vaccin et préconisent d'en suspendre les injections en attendant les conclusions.

Ce à quoi a souscrit pleinement Johnson & Johnson, mettant en avant que «La sécurité et le bien-

être des personnes qui utilisent nos produits sont notre priorité absolue», rappelant que plus de 6,8 millions de doses de son vaccin anti-Covid ont déjà été administrées sur le territoire américain depuis son autorisation en urgence fin février.